LA LIBERTÉ

1913 - 1983

Tirage: 12,000

Vol. 69 No 45 SAINT-BONIFACE vendredi le 4 mars 1983



Les As ont raflé les honneurs

Tout juste après la saison régulière de la Ligue de hockey Hanover-Taché, la soirée-gala a eu lieu à Saint-Pierre. Les séries éliminatoires ont commencé cette semaine. (À ce sujet, voir nos informations en pages intérieures.)

Les As de Sainte-Anne-des-Chênes ont encore une fois réuni la majorité des honneurs. De gauche à droite: Maurice Leclaire d'Ile-des-Chênes (meilleur gérant), Ron Freynet des As (meilleur compteur), René Kaptien pour Jerry Hourd d'Ile-des-Chênes (meilleur entraîneur), Richard Lévesque et Jacques St-Vincent - il a aussi remporté une hache - des As (meilleure moyenne comme gardien), Andy Corner des As (meilleur défenseur), Robert Lafrenière des As (recrue de l'année et le joueur le plus utile à son équipe), et Gary Sherbain de Niverville (meilleur gardien). (Ne manquez pas non plus les SOLIDES.)

La qualité de l'éducation en péril dans la division Rouge?

C'est bien connu, la division scolaire de la Rouge n'aime pas faire parler d'elle. "Dans la Rouge, comme le veut la vieille expression, il n'y a pas de problème". Peut-être plus pour longtemps...

Car il n'est pas impossible que la Rouge coupe, à compter de la prochaine rentrée scolaire, jusqu'à huit postes et demi de professeurs. La qualité de l'éducation en prendrait un sérieux coup. À tel point que la seule explication sérieuse (mais terriblement cynique) est la suivante: la commission scolaire cherche à faire pression sur les profs avant que les négociations salariales ne commencent.

Réaction de Claudette Closson, la présidente de l'Association des profs de la Rouge: "Si c'est ça la stratégie, ça ne marchera pas, car pour nous, les négociations salariales n'ont rien à voir avec la qualité de l'éducation".

Peut-être. Mais le président de la commission scolaire, René Vermette, affirme que "Si les professeurs acceptent une hausse salariale de 6 pour cent, alors on pourrait ajouter d'autres services".

La marge de manoeuvre

Mais il y a plus dans cette affaire de "chantage". C'est qu'il ne fait jamais bon d'augmenter la taxe spéciale juste avant des élections aux postes de commissaires.

Si bien que les commissaires de la Rouge estiment qu'une hausse maximum de 6 pour cent de la taxe spéciale est suffisante. "Simplement parce que tout le monde semble ressentir la situation économique" soutient René Vermette. Et puis après tout, comme tout le monde, fédéral en tête, parle d'une hausse magique de 6 pour cent, le conseil scolaire n'a aucune raison d'être plus libéral que les libéraux...

En fait, la marge de manoeuvre des commissaires soucieux d'économie est faible, à moins qu'il ne réussissent à réduire les ambitions salariales de leurs profs. Pour la simple et bonne raison que les salaires représentent environ 80 pour cent du budget de la division.

Un budget préliminaire qui se présente en gros comme suit. Il s'élève à quatre millions 600 mille $, en hausse de presque 8 pour cent sur l'année précédente. Là-

suite à la page 4

Au sommaire

Elles sont soeurs

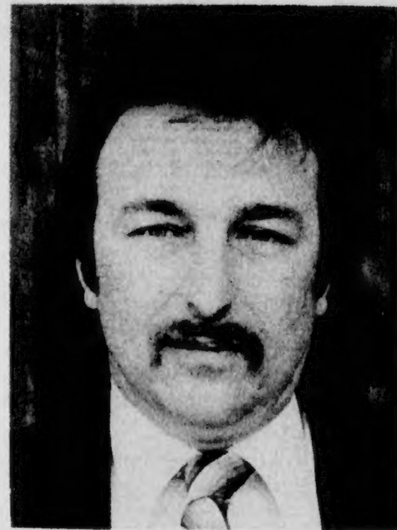
Les **femmes franco-manitobaines** sont toutes soeurs et les divers organismes féminins francophones ont décidé de placer la semaine internationale de la femme sous cet Héritage sororal.

Pas impossible

Pour ceux qui pensent que les Franco-Manitobains ne pourront jamais devenir maître de leurs écoles françaises, l'**OPINION** leur propose un rayon d'espoir.

Il faut contrôler

Les **Commissaires d'écoles** franco-manitobains sont de plus en plus convaincus de la nécessité de contrôler l'éducation française.



Gilbert Rioux, président des Commissaires d'écoles franco-manitobains.

Les rendez-vous

Le CALENDRIER provincial est en page 6.

OPINION

Tout est dans la volonté politique

Il existe un problème fondamental quand on parle d'éducation française chez nous au Manitoba. Un problème qui se résume dans une phrase simple et modeste: "On ne contrôle pas nos bébelles". Il suffit de penser à toutes les batailles, de Taché en passant par Noël-Ritchot et - bien sûr - Ile-des-Chênes, pour s'en convaincre. Mais ensuite?

Ensuite il faut tenter de faire admettre au gouvernement qu'il ne suffit pas de donner le droit à des francophones d'obtenir des écoles françaises. Seulement, comme rien n'est jamais simple, il faut d'abord convaincre une majorité de francophones de l'urgence et de la nécessité de contrôler l'administration de nos écoles.

Car rien n'est facile quand on traite d'éducation en général et d'éducation française en particulier. Rapidement, les passions s'éveillent. L'irrationnalité règne, alimentée à grands coups de pronoms possessifs: c'est MON enfant, SON avenir, NOTRE école de quartier. Bref, que les autres se sacrifient.

Il aura donc fallu une douzaine d'années après la loi 113 avant que l'on ne décide de s'attaquer publiquement au coeur du problème: le contrôle de nos "bébelles". But de la manoeuvre: trouver dans la communauté un concensus sur des principes de base gouvernant une nouvelle structure apte à satisfaire les francophones.

À cause du calendrier des assemblées annuelles, les Commissaires d'écoles franco-manitobains ont été les premiers à se pencher sur la question. Un exercice d'autant plus méritoire que les commissaires d'écoles occupent une position-clé dans l'actuel système scolaire. Cette fin de semaine, c'est à la Fédération provinciale des comités de parents de proposer des solutions. Puis on en parlera à l'assemblée annuelle de la SFM. Puis à celle des Éducateurs franco-manitobains. Puis il faudra se concerter, pour trouver un concensus dans la communauté. Puis il s'agira d'éveiller la volonté politique du gouvernement.

Cette fameuse volonté politique qu'évoquait le juge Alfred Monnin devant les commissaires d'écoles voilà maintenant deux ans. Une volonté politique démontrée en 1959 quand le conservateur Duff Roblin avait décidé de réorganiser le système scolaire en créant les grandes divisions scolaires. Le juge Monnin avait joué alors un rôle important dans le regroupement des Franco-Manitobains au sein de divisions scolaires où ils pourraient garder la majorité et donc rester maître de leur éducation. Maintenant, la préservation de l'éducation française exige de nouvelles mesures.

La classique perte de l'autonomie

L'actuel gouvernement néo-démocrate, si soucieux de justice, s'est empressé de demander à un certain Glenn Nicholls de remettre, d'ici juin, un rapport sur une manière plus juste de financer l'éducation. Histoire peut-être d'éliminer une fois pour toutes cette idée de lier le prix de l'éducation à la valeur de la propriété, ce système qui crée des divisions riches et pauvres. Du moins on l'espère.

Pour les Franco-Manitobains, la formule que la Manitoba Teacher's Society a proposé à Glenn Nicholls serait excellente. La MTS veut que le gouvernement prenne purement et simplement en charge le financement de l'éducation. Les commissions scolaires gardant le droit de prélever par le moyen de taxes jusqu'à concurrence de 5 pour cent de la subvention provinciale pour des programmes locaux. Une solution qui séduirait plus d'un commissaire francophone (voir l'article sur les CEFM). Et même, au niveau du principe, le premier ministre du Manitoba lui-même.

En effet, Howard Pawley déclarait, lors d'une entrevue donnée à La Liberté en décembre 1982, qu'il appuyait en principe de "tout coeur" le financement de l'éducation par la province. Mais que la chose était actuellement impossible, à cause des problèmes économiques. Et puis il évoquait aussi la classique perte de l'autonomie locale si toute la responsabilité financière échouait à la province. Comme s'il y avait incompatibilité entre l'autonomie locale et le financement de l'éducation par la province!

Il faudra bien un jour que ces commissaires d'écoles, toujours prêts à se rendre impopulaires en coupant des services ou en haussant des taxes (voir l'article sur la Rouge) se demandent sérieusement à partir de quand l'autonomie locale est menacée. Lorsque le gouvernement assure 75 pour cent (comme dans la Rouge en 83), 85, 90 ou 95 pour cent du budget général d'une division scolaire?

En tout cas, cela tombe très bien que Howard Pawley ait l'autonomie locale à coeur. Car après tout, conférer aux Franco-Manitobains le droit de contrôler l'éducation de leurs enfants, c'est respecter au plus haut point l'autonomie locale, même si elle est dispersée à l'échelle de la province.

On le voit: philosophiquement parlant, rien ne devrait fondamentalement s'objecter à ce que le premier ministre ne voit la création d'une sorte de commission scolaire homogène d'un mauvais oeil. Sinon un manque de volonté politique...

Bernard BOCQUEL

BILLET

Bonne chance!

On entend dire que le Festival du Voyageur s'apprête à envoyer à Rome une délégation pour lobbyer la remise d'une semaine du Mercredi des cendres qui tombe depuis quelques années pendant le Festival, évidemment le mercredi. On dit que les profits du casino sont à la baisse en début de soirée.

De plus, des méchantes langues sèment des rumeurs comme quoi le Festival organisera sous peu des bingos, activités ludiques qui relèvent également du domaine de la chance et qui sont moralement plus acceptables que les casinos. Mais depuis que les partis politiques ont pris la relève des églises dans la course aux profits bingolaux, il est question que les B-52 et les 0-40 deviennent aussi immoraux.

Les indulgences

Pour remettre les choses dans l'ordre, on parle dans certains milieux de revaloriser les indulgences, chez les catholiques, et les casinos, chez les partis politiques.

Toutefois pour éviter les retours en arrière et leurs conséquences sur la moralité, il a été suggéré de vendre des billets de Nevada dans les églises, ce qui aurait pour conséquence de donner au casinos du Festival une toute nouvelle légitimité.

Ainsi, au prochain mercredi des cendres, on pourra descendre sans aucun trouble de conscience au sous-sol de son église préférée et tenter sa chance au profit du salut éternel.

Jean-Pierre DUBÉ

Candidats pour la SFM

Le Comité des candidatures propose les candidats suivants aux postes à combler au conseil d'administration de la Société franco-manitobaine, pour l'assemblée annuelle du 19 mars prochain au 768 Taché à Saint-Boniface.

À la présidence:	Léo Robert
À la 1ère vice-présidence	Roger Dubois
Aux postes de conseillers (3 postes à combler)	Annette Roy Jos. A. Desrosiers
Au poste de conseiller-jeunesse:	

D'autres noms s'ajouteront à ceux-ci au courant des prochains jours.

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature doit communiquer avec un des membres du Comité des candidatures: Norman Dupasquier (Saint-Boniface) - 233-8422 (domicile); Henri Bouvier (Saint-Léon) - 744-2083 (domicile); Georges Prescott (Sainte-Anne) - 422-8820 (domicile); Daniel Boucher (Saint-Boniface) - 233-6297 (domicile); Jacqueline Roy (Saint-Pierre-Jolys) - 433-7627 (domicile).

Le Carême à Saint-Eugène

"C'est par la connaissance de Jésus-Christ que nous nous rapprochons de Dieu". Venez donc approfondir vos connaissances en assistant aux conférences qui vous sont offertes les vendredis du Carême à 19h30 dans la salle de l'Église de Saint-Eugène à Saint-Vital.

Notre conférencier-invité est M. Edmond Cormier, professeur de religion au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Lettres à LA LIBERTÉ

La reconnaissance de notre héritage Sororal

Encore une fois cette année, les Franco-Manitobaines tiennent à souligner la Semaine internationale de la femme. De façon différente, toutefois. Ici, les divers organismes de femmes, volontaires ou professionnels, descendront dans les rues de Saint-Boniface pour manifester la solidarité ou ce trait d'union que nous avons toutes en commun. C'est d'ailleurs du désir de poser des gestes que nous avons puisé notre grand thème de la Journée de la femme 1983, soit "Héritage sororal", celui qui "nous prend toutes au ventre".

Déjà, faut-il comprendre, la forte propension de notre geste au symbolisme. Et c'est vrai! L'an dernier, près de 200 femmes, rassemblées pour marquer la Journée de la femme au Manitoba, ont discuté, échangé et étudié les divers aspects, souvent mordants, de la condition de la femme. Ce fut un succès!

Mais, cette année, le comité organisateur a préféré ne pas bâtir une journée de la femme sur un succès précédent. Nous avons reconnu ensemble le grand besoin des femmes francophones en milieu minoritaire de tenter, oui, de tenter de nouvelles choses. Le risque d'échec nous suit de près, à chaque pas, car entre le désir de poser des gestes et le geste lui-même, il peut parfois, malheureusement, y avoir un écart.

Par conséquent, le comité organisateur concentre ses pleines énergies à un vaillant effort de concertation auprès du plus grand nombre possible d'organismes de femmes franco-manitobaines dans le but d'obtenir une participation dynamique à notre marche. Pour cela, il faut réussir à accrocher tous ces organismes et à les impliquer dès maintenant.

Nous passons à l'action! Mais, il faut bien dire une action symbolique. Nous savons bien qu'une telle marche n'apportera aucun changement dans l'immédiat à la condition de la femme en général. Mais la valeur d'un symbole est indubitablement la force de l'image qu'il évoque; pour nous, c'est le rassemblement des femmes franco-manitobaines autour de la reconnaissance de notre héritage sororal... Et c'est d'autant plus important qu'il nous reste une identité à palper et à revêtir, nous les Franco-Manitobaines...

L'héritage sororal, c'est d'abord l'héritage métis, l'héritage de pionnière et de défricheuse à la Rivière Rouge, c'est maintenant l'héritage de vie francophone que nous sommes appelées à vivre dans une société technologique poussée, moderne et froide... (faut-il dire nord-américaine...) C'est aussi ce même héritage sororal qui nous lie solidement aux femmes des quatre coins du monde bien que les barrières culturelles, linguistiques et religieuses s'érigent parfois fortes et hautes pour nous jeter dans l'isolement le plus complet et la plus singulière ignorance de la condition des unes et des autres.

Voilà pour l'héritage. Et maintenant pour le programme. Nous organisons deux événements. Le premier, un dîner-vigile aura lieu le 6 mars 1983, de midi à 14h00, au Centre communautaire du Précieux-Sang, à Saint-Boniface. Un dîner-vigile au riz, au pain et à l'eau que nous voulons dans le silence en signe de respect et d'effort de compréhension de la situation de nos soeurs du Tiers-Monde. À cette occasion, notre conférencière, Mme Victoria Shahsavar-Archad, professeur au CUSB, fera le point sur la situation politique, économique et sociale des femmes dans les pays en voie de développement.

Le deuxième événement, et aussi le plus marquant, la marche aura lieu le dimanche, 13 mars 1983. Journée à laquelle nous vous convions. Cette marche sera suivie d'un film, "Madame vous avez rien", une présentation de l'ONF - Winnipeg. Après le film, nous nous rassemblerons autour des tables (au Centre culturel franco-manitobain) pour partager un humble repas végétarien - (un détail pour quelques personnes) nous rattachant aussi, de façon moins directe peut-être à la nature (corne pas aussi abondante) de l'alimentation des moins fortunées(és) que nous.

C'est au cours de ce dîner que la présidente du Conseil consultatif sur le statut de la femme au Canada, Mme Lucie Pépin nous adressera la parole. Mme Pépin nous soulignera la grande priorité du Conseil consultatif en 1983 tout en faisant ressortir la plus importante question pour les femmes francophones au Canada. Les observations de Mme Pépin se rattacheront plus particulièrement à la situation de la femme francophone en milieu minoritaire. Un "super-show" de femmes en chansons et poésies clôturera la journée du 13 mars 1983.

La Semaine internationale de la Femme, ca ne s'oublie pas avec nous, Franco-Manitobaines, qui se souviennent de leur héritage sororal.

Louise Cloutier
pour le Comité organisateur
Winnipeg, Manitoba
le 24 février 1983

Agressif...

Chers amis,

Je suis tellement contente de recevoir La Liberté. Depuis que ma soeur, Mme Augustine Abraham, vous a respectueusement demandé de m'envoyer "Notre Journal", j'attends impatiemment chaque semaine. J'ai lu, et relu ces journaux, et en plus, je les ai tous gardés.

Merci pour votre Journal, intéressant, instructif, au point! Et aussi agressif. Ca fait de bonnes lectures.

Aurel & Elise Tellier
Saint-Norbert, Manitoba
le 17 février 1983

L'inaction du Carême de partage

Avec le carême revient la campagne du Développement et Paix, organisation laïque demandée par les évêques du Canada.

Le thème de cette année est "Ensemble c'est possible", et là est le problème. En paroisse, trop souvent, c'est le curé seul qui doit décider de l'action ou de l'inaction au sujet de la campagne de Carême de Partage, les laïques sont occupés par des bonspiels, festivals, des sports, carnavals et organisations de toutes sortes.

Nos dirigeants gouvernementaux sont silencieux sur les situations inhumaines qui existent dans certains pays. Pour ne pas faire de tort à nos échanges commerciaux, M. Trudeau n'aborde pas la question des droits humains qui ne sont pas respectés.

La Liberté fait un petit tour d'horizon des événements... Cependant où sont les articles d'importance tels une interview avec notre Archévêque à ce sujet dans La Liberté! Je ne connais pas non plus les idées et points défendus à ce même sujet par nos membres du parlement et Manitobain et Canadien, tels MM. Bockstael, Axworthy, et autres...

La situation dans le monde est de plus en plus explosive à cause de la faim et des réalités internationales d'injustice et de force

Mgr Louis Albert Vachon, Archévêque de Québec apportait son appui, et je cite: "La conjoncture mondiale actuelle, si chaotique, si inhumaine, ne peut laisser aucune citoyenne, ni aucun citoyen indifférents; nous n'avons pas le droit d'être fatalistes comme s'il n'y avait rien à faire. Ce serait ne pas croire à la capacité des hommes et des femmes de notre temps de transformer les structures et les mentalités. Pour des chrétiens, ce serait nier le dynamisme de l'espérance, la puissance du Ressuscité, la force de l'Esprit, la communion avec le Père qui nous habitent. Qu'est-ce qui peut alors nous empêcher de passer à l'action avec discernement et avec audace?"

Avec lui, je me pose et vous pose la même question et me demande aussi comment "Ensemble" rendre un changement possible??

D'après Foi et développement, quand Dieu descend dans notre monde pour y agir, il doit passer par des hommes et des femmes comme vous ou moi. Je ne veux pas être fataliste!

Veuillez éclairer ma lanterne; j'aimerais bien savoir quelle action, même petite, pourrait être entreprise sur le plan diocésain pour que "Ensemble c'est possible" devienne une réalité vécue.

Sincèrement,

Rita L. Valcourt
Saint-Boniface, Manitoba
le 24 février 1983

Au sujet des faux problèmes

M. le rédacteur,

Le journal La Liberté devient de plus en plus intéressant et je vous en félicite. Cependant, je déplore avec bien d'autres l'absence de l'horaire de CBWFT et la critique des films que je découpais chaque semaine.

Permettez-moi d'ajouter mon mot au débat sur l'avortement puisqu'il n'est pas encore clos, du moins dans un certain petit journal qui circule au C.U.S.B. J'aimerais suggérer (avec votre permission) aux membres du clan pro-mort (pardon, pro-Morg.) de lire l'excellent article de Gordon Sinclair, sous-titré "Even if you believe in abortion, can't you give life a chance?" (Free Press, 28 janvier 1983, p. 25) et celui du Révérend Arthur Thompson, intitulé "Abortion on demand contrary to principle of reverence for life" (Free Press, 22 janvier 1983, p. 53). Ca les réveillera peut-être!

Ceci dit, je veux maintenant aborder le but principal de ma lettre, l'article de M. Rossel Vien dans La Liberté du 18 février 1983, p. 3. Lettre courageuse et remplie de bon sens qui mérite des félicitations. Je n'aurais pu exprimer aussi bien ce que je pensais depuis longtemps. M. Vien l'a fait pour moi et pour bien d'autres, croyez-moi.

Si au lieu de brailler au sujet de "faux problèmes", si au lieu d'exiger la traduction onéreuse de lois qui ne serviront pour la plupart jamais au commun des mortels canadiens-français, nous dépensions nos énergies pour faire connaître à nos compatriotes de langue anglaise la richesse de notre culture, notre théâtre, nos chansons, notre joie de vivre, je crois que nous nous en ferions bien plus vite des amis et qu'on éviterait les "feux d'édifices" (trouvaille de Vincent Dureault) à Saint-Boniface.

Veuillez accepter, Monsieur le rédacteur, mes voeux de longue vie à votre journal.

Gemma Boily-Larivière
Saint-Boniface, Manitoba
le 25 février 1983



Un prix trop exhorbitant à payer

suite de la une

dessus, la province va payer environ trois millions, 800 mille $. La Rouge envisage donc de prélever à peu près 725 mille $ grâce à la taxe spéciale, qui augmenterait ainsi de 4.2 pour cent par rapport à l'an dernier.

Et voilà comment on coupe huit postes et demi de profs. À moins que les éducateurs ne veuillent se montrer un peu plus compréhensifs avec leurs hausses salariales.

Une coupure normale

Toutefois, il faut préciser que, selon de savants calculs, la baisse d'inscriptions dans la Rouge entraîne une coupure "normale" de quatre professeurs. Aujourd'hui, la commission scolaire est responsable de la qualité de l'éducation de 1240 élèves; et d'approximativement 1200 en septembre.

Pourtant, même une coupure "normale" de quatre profs aurait des conséquences directes dans certaines écoles de la division.

Ainsi à Sainte-Agathe, le directeur, Marc Beaudry, perd un demi prof et doit envisager de combiner d'autres classes que les 8e et 9e années. Rita Rioux à Saint-Malo perd aussi un demi prof. Mais le problème commence à devenir plus inquiétant au secondaire de Saint-Jean-Baptiste, même si Ronald Perron veut rester résolument optimiste. Car si la division coupe quatre prof, il en perd au moins un et devra procéder à un regroupement de cours, surtout pour les petites classes.

Mais si la commission scolaire est sérieuse dans son intention d'éliminer huit postes et demi de profs, dont les répercussions dangereuses pourraient se faire sentir au secondaire de Baptiste. Parce que Ronald Perron perd alors deux profs. Et là, même si le nombre d'élèves va passer de 203 à 183, des décisions s'imposeront. Les étudiants des 10e, 11e et 12e années ne pourront probablement plus suivre la programmation de leur choix. Il faudra peut être choisir entre l'enseignement de certains cours en français ou en anglais...

Toujours dans l'éventualité d'une coupure de huit profs et demi, les directeurs d'écoles de la Rouge devont tous se lancer dans l'art des meilleures combinaisons de classes. Sans parler de l'abandon de quelques options disponibles. Exemples.

À l'élémentaire de Saint-Jean, Roger Vermette n'aura pas 160 élèves comme aujourd'hui, mais 176 dans son maternelle à 6. Or il perdrait un demi prof sur les dix dont il dispose. Et comme il devra absolument ouvrir une deuxième maternelle, il faudra remettre en question le programme de micro-ordinateur ou d'éducation physique. "Je peux m'organiser, affirme-t-il, mais pas offrir les mêmes options".

À Saint-Malo, Rita Rioux, à qui on couperait un prof, se verrait dans l'obligation de combiner les 5e et 6e années ou les 6e et 7e années. Ce qui "affecterait le temps qu'on peut donner aux élèves".

Obliger de combiner

Omer Fontaine, à l'élémentaire de Saint-Pierre-Jolys, serait obligé de combiner l'immersion et les francophones en maternelle s'il perdait un prof. Pour son collègue Edmond Labossière, directeur du secondaire de Saint-Pierre-Jolys, la perte de un (ou un demi) prof "n'aurait pas tellement d'effet sur l'éducation française, mais sur les options". Il faut noter que peu de cours sont offerts en français au secondaire.

À Sainte-Agathe, Marc Beaudry perdrait un prof et "le problème devient plus sérieux, notamment pour la maternelle". Enfin, à Letellier, pour l'abbé Gérard Toupin, un demi prof disparaîtrait sur les trois de l'école, ce qui nécessiterait la combinaison de la 1ère à la 4e année; et de la 5e à la 8e année. De sérieux problèmes en perspectivel

Toutes ces situations hypothétiques, qui toucheraient durement la qualité de l'éducation en général et celle du français en particulier sont connues des commissaires d'écoles. Les directeurs ont pu déjà exposer leurs griefs

Les commissaires de la Rouge ayant souvent démontré une attitude ouverte, notamment face à l'éducation française, il ne reste plus qu'à espérer que le bon sens prévaudra. Sinon, une hausse de seulement 4.2 pour cent de la taxe spéciale pourrait bien s'avérer un prix trop exorbitant à payer.

Bernard BOCQUEL

La Seine a son budget

Pour sa part, la commission scolaire de la Seine vient d'adopter son budget final, qui se situe légèrement au-dessus de 13 millions de $. Là-dessus, la Seine devra financer, grâce à la taxe spéciale, environ un million 810 mille $. Cela représente une hausse de 9.62 pour cent sur le budget de 82. Mais attention: avec le jeu de la réévaluation foncière, l'augmentation réelle de la taxe spéciale sera de 5.96 pour cent pour le payeur de taxes.

Selon le directeur général de la division, Jean Beaumont, "il n'y aura pas de changement au niveau de la programmation". Les options actuelles seront donc maintenues. Mais attention: cela voudra dire plus d'élèves dans les classes et plus de classes combinées.

Aussi, pour les profs du secondaire cela signifie un temps de préparation pour les cours ramené de 80 minutes à 40 minutes. Cette mesure a permis de couper l'équivalent de 5,5 postes de profs. En tout, le personnel pédagogique de la Seine va diminuer de 260 équivalents-profs en septembre 82 à 243 en septembre 83. Mais la réduction de 16 équivalents-profs sera réellement ramenée à 9.5. Car Jean Beaumont prévoit que la régionale d'Ile-des-Chênes ouvrira ses portes à l'automne.

Ajoutons enfin que les commissaires de la Seine ne disposaient cette année d'aucune marge de manoeuvre avec les salaires des profs, pour la simple raison que le corps professoral avait signé l'an dernier une entente de deux ans. Les profs ont donc eu une augmentation automatique de 10 pour cent...

B.B.

REPÈRES

Les grandes lignes du nouveau budget

Le nouveau budget provincial contient la plupart des mesures classiques pour prélever de l'argent et tenter de limiter le déficit record estimé à 579 millions de $: hausse de la taxe de vente de un pour cent, taxes supplémentaires sur le tabac, l'alcool, l'essence et les grandes compagnies.

Le gouvernement a aussi annoncé son intention de mettre sur pied un programme d'emploi de 200 millions de $. Une aide spéciale sera aussi accordée aux agriculteurs sous forme de prêts d'exploitation, dont le maximum a été porté à 125 mille $. Le programme de 100 millions de $ sera en partie garanti par la province.

L'aide aux enfants Indiens

Les 25 bandes indiennes du nord du Manitoba ont maintenant la responsabilité des enfants maltraités ou abandonnés sur les réserves. Les gouvernements provincial, fédéral et les chefs indiens du nord ont établi une société d'aide à l'enfance, baptisée AWASIS, dotée d'un budget de trois millions de $ et d'une cinquantaine d'employés. Une telle société existe déjà depuis plus d'un an dans le sud et le centre du Manitoba.

Le Manitoba a perdu

La seule province de l'Ouest à avoir perdu une partie de sa population francophone à cause d'une migration est le Manitoba. La tendance a été rendue publique par Statistiques Canada, suite au recensement de 81. Ce sont précisément 835 résidents francophones qui ont quitté notre province entre 1976 et 1981.

Les Franco-Manitobaines marchent vers la solidarité sororale

Sororal: un vieux mot peu connu, mais pourtant pas très éloigné de fraternel. Un mot auquel les femmes franco-manitobaines veulent donner un sens profond. Car elles viennent de choisir comme thème, pour souligner la semaine de la femme: "Héritage Sororal".



Denise Morier, Marcelle Lemaire et Louise Cloutier: membres du comité organisateur de la semaine internationale pour la femme. "Héritage Sororal".

Lors de la semaine internationale de la femme, les Franco-Manitobaines se rassembleront donc autour de la reconnaissance de leur héritage sororal. Cet héritage qui retourne aux Métis, aux pionnières, aux défricheuses, à la vie francophone dans une société moderne, mais qui lie la femme d'ici à celle de l'autre bout du monde. Reconnaître cet héritage, faire vivre l'identité de la femme franco-manitobaine, voilà la raison d'être des activités qui feront partie de "Héritage Sororal".

"Héritage Sororal" aura lieu en deux temps. Le 6 mars se tiendra un dîner-vigile en signe de respect pour les femmes du tiers-monde. Cet événement consistera d'un dîner au riz, au pain et à l'eau, mangé en silence, et suivie d'une conférence par Victoria Shahsavar-Archad, une Iranienne, professeur au Collège universitaire de Saint-Boniface, sur la situation de la femme dans les pays en voie de développement.

Puis le 13 mars se tiendra l'événement le plus marquant, une marche dans les rues de Saint-Boniface, suivie de films, d'une conférence et d'un spectacle.

Combien de fois voyons-nous des gens descendre dans les rues de Saint-Boniface pour manifester leur solidarité? Les organisatrices demandent aux divers organismes de femmes de s'unir, de poser ensemble ce geste tangible. Et il ne s'agit pas d'une petite promenade dans le parc Whittier. Les Franco-Manitobaines quitteront le Centre culturel franco-manitobain pour marcher sur les rues DesMeurons, Cathédrale, Aulneau, Dollard, Taché et, enfin, Provencher. Chaque organisme aura sa banderole, derrière la plus grande, sur laquelle on lira évidemment "Héritage Sororal".

Un geste symbolique

"C'est trop facile pour une femme de se réfugier une fois par an pour parler de sa condition, il faut en faire plus,": commente Louise Cloutier, membre du comité organisateur. Toutefois, conscientes que cette marche ne changera pas leur condition, les organisatrices y attachent un aspect symbolique. C'est le symbole de la reconnaissance de ce qu'elles ont en commun, un héritage sororal.

À la suite de cette marche de solidarité, les participantes auront l'occasion de visionner un film de l'Office national du film: "Madame vous avez rien". Cette activité se terminera par une discussion animée par Marie-Marthe Guénette, de l'ONF.

C'est pendant le dîner, cette fois végétarien, que les femmes auront l'occasion d'entendre l'invitée spéciale, Lucie Pépin. Mme Pépin, présidente du Conseil consultatif sur la situation de la femme, aura certainement de quoi entretenir les personnes qui luttent pour les droits de la femme. Car, en plus de présenter la priorité du Conseil consultatif, elle s'attardera plus particulièrement sur la femme francophone en milieu minoritaire. La présence de la présidente à une rencontre de ce genre est une première pour les Franco-Manitobaines.

Petite précision: le Conseil consultatif sur la situation de la femme est le mécanisme par lequel la femme peut faire valoir son opinion auprès du gouvernement fédéral. Puisqu'il n'existe pas de ministère pour la femme, un tel conseil est responsable de sensibiliser les membres du gouvernement à la situation de la femme.

Un spectacle de femmes clôturera la journée du 13 mars. Les vedettes de la chanson seront Hélène Molin, Kelley Fry, Pauline Charrière et Suzanne Campagne. Du côté théâtral, Marie-Marthe Guénette présentera un monologue, Rosalie Lizée fera du mime et Louise Cloutier partagera de sa poésie. Bien entendu, le spectacle parlera de la femme, de sa situation.

"Héritage Sororal" est un projet organisé par les différents organismes de femmes franco-manitobaines: Réseau, Plurielles, La Ligue fémionine catholique et les Femmes catholiques du Précieux Sang.

Le comité organisateur consiste d'une représentante de chacun de ces organismes: soit Louise Cloutier pour Réseau, Denise Morier pour Plurielles, Marcelle Lemaire pour la Ligue féminine catholique, Barbara Sarrasin et Flore Brunel pour les Femmes catholiques du Précieux Sang. Lucille Huot siège à ce comité comme représentante du Conseil consultatif sur la situation de la femme.

Les organisatrices s'attendent à la participation d'environ 170 femmes franco-manitobaines à la journée du 13 mars, ce qui permettrait de n'accuser qu'un léger déficit sur un budget de 3100$. D'ailleurs, elles soulignent que ce projet ne recevra aucun appui financier du Secrétariat d'État. Et cela est voulu.

Comme Louise Cloutier l'indique: "Au Secrétariat d'État, notre activité est jugée culturelle. Il faut sortir le dossier des femmes du Secrétariat d'État." Les organisatrices considèrent ce projet comme un projet à caractère politique plutôt que culturel.

Il va sans dire que par ce projet les Franco-Manitobaines tenteront de nouvelles choses. Ce besoin de poser un geste, d'essayer de changer sa condition, devra se manifester lors de "Héritage Sororal". Si le nombre de participantes voulues se présente, elles laisseront une image de solidarité qui permettra à la communauté de mieux saisir le sens du mot sororal.

Roland STRINGER

L'assemblée annuelle du CJP le 12

Pour travailler de plus près avec les groupes de jeunes

Jeunes francophones du Manitoba âgés de 15 à 25 ans: avez-vous déjà songé à comment vous êtes représentés? À l'assemblée annuelle du Conseil jeunesse provincial, vous aurez la réponse à des questions semblables, qui vous ont peut-être trotté dans la tête...

Que vous soyez à l'école secondaire, à l'université, sur le marché du travail ou à la recherche d'un emploi, vous aurez tous votre place à l'assemblée annuelle du CJP, disent les organisateurs. Cette assemblée du CJP, l'organisme jeunesse subventionné par le Secrétariat d'État, aura lieu samedi 12 mars, dans la salle acadimique du Collège.

Elle offrira l'occasion d'informer les participants sur leurs possibilités en tant que jeunes, en plus de donner libre cours à l'expression des opinions sur des sujets pertinents qui les concernent. Par exemple, on parlera de stages en informatique, de radio scolaire et communautaire, des "maisons" de jeunes, et des emplois d'été.

Plusieurs autres domaines viendront s'ajouter à cette liste. Cependant, soulignons certaines matières de discussion primordiales, soit le Projet national de la Fédération des jeunes canadiens-français qui aura lieu à Winnipeg cet été.

Aussi, on parlera de la restructuration du CJP, à savoir comment il faudra travailler plus efficacement avec les différents groupes de jeunes (du secondaire, de l'universitaire ou des jeunes travailleurs). Autre item à l'ordre du jour, pour discussion et propositions, sera l'Année internationale de la jeunesse prévue pour 1985.

Le bilan de l'année passée sera dressée par le président du CJP, Charles Gagné. Les membres du personnel seront aussi appelés à présenter leur rapport de l'année, soit Robert Boucher (directeur), Diane Trahan (responsable des jeunes du secondaire) et Joanne Savoie (agent de développement universitaire). Ces derniers s'attarderont surtout à exposer la programmation pour l'année prochaine.

Charles Gagné indique la portée de ce dernier sujet: "Ce qui est le plus important c'est de préciser la programmation pour 83-84. Il faut assurer que les intérêts des jeunes se manifestent d'une façon concrète."

Les élections se dérouleront également au cours de cette assemblée. Cette année, le CJP devra connaître un remaniement majeur, car plusieurs postes au Conseil d'administration restent à être remplis: président(e), vice-président(e), secrétaire, trésorier(ère), conseiller(ère) secondaire et conseiller(ère) des jeunes travailleurs.

En soirée, après les discussions, il y aura un spectacle présenté par le 100 NONS. Ce spectacle, intitulé "Scène ouverte", montrera les talents de jeunes, par la chanson, la musique et de l'humour. Place libre aussi à ceux qui voudraient participer à ce spectacle au cours de la soirée.



Charles Gagné: "préciser la programmation 83-84".

C'est justement cet élément de participation que l'on veut caractéristique de cette assemblée annuelle.

Guy FERRATON

Coup de pouce?

Bilan la semaine prochaine!

Le CALENDRIER

- L'exposition des oeuvres de Berthe Palud d'Aubigny prend fin samedi.

Jeudi 3

- Le Foyer du CCFM accueille l'artiste Pat Joyal, de jeudi à samedi.

Vendredi 4

- Douze églises du quartier nord de Saint-Boniface tiendront une Rencontre oecuménique régionale à l'occasion de la Journée mondiale des prières, à 14h00, en l'église ukrainienne-catholique St. Peter and Paul, 390 Marion.

- Le film italien "Death in Venice" (1971) sera présenté à la Galerie d'art de Winnipeg dans sa série de films étrangers, à 20h00, jusqu'à samedi.

- La Fédération provinciale des comités de parents tiendra son colloque - assemblée annuelle durant la fin de semaine au Manitoba Inn à Portage la Prairie.

- Le Comité de parents scouts-guides de la paroisse Cathédrale tiendra une soirée sociale au Centre récréatif Notre-Dame, 271 Cathédrale à Saint-Boniface.

Samedi 5

- Le CCFM tiendra un Colloque culturel provincial au 340, boulevard Provencher à compter de 9h00. Pour groupes culturels, comités culturels et intéressés.

Dimanche 6

de 9h00 à 14h00, au profit des scouts et guides de la paroisse.

Lundi 7

- "Sauve qui peut, la vie" est le nom du film français (1980), mettant en vedette Isabelle Huppert et Nathalie Baye, qui sera présenté au Cinéma Main à 20h00. Une collaboration entre le CCFM et l'ONF.

Mardi 8

- "La littérature francophone de l'Afrique noire: problèmes d'hier et d'aujourd'hui" est le thème d'une conférence du Professeur Axel Maugey qui sera donnée à 20h00, en la Salle 1209 du Collège de Saint-Boniface.



Berthe Palud

Mercredi 9

- Le vernissage de l'exposition des peintures de Paul Bourbonnais aura lieu au CCFM à 20h00.

- Le vernissage de l'exposition de Freda Guttman Bain intitulée "Polaroid Images" se déroulera à la galerie Plug-In au 175 McDermot à Winnipeg.

Vendredi 11

- Le film "Il était une fois le Cap Horn" d'Alain Colas, nous propose le tour du monde en solitaire à bord d'un voilier. Au Cinéma Main à 20h00. Une présentation de France-Canada.

- Première de la 3e pièce de la saison du Cercle Molière, Moman de Louisette Dussault, Salle Pauline-Boutal du CCFM à 20h30. Jusqu'au 18 mars.

Samedi 12

- Le Conseil jeunesse provincial tiendra son assemblée annuelle à compter de 10h00, salle académique du Collège de Saint-Boniface, 196 Cathédrale.

Le film de la semaine



"Sophie's Choice"

Le film américain "Sophie's Choice" (1982) avec la nouvelle star du cinéma Meryl Streep dans le rôle de l'énigmatique Sophie.

Présenté au Garrick 2 à Winnipeg. (Non recommandé aux enfants)

Moman de Louisette Dussault

Le Cercle Molière avec la collaboration de l'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada et du Centre culturel franco-manitobain présentent Moman, le spectacle solo de Louisette Dussault, qui fait salle comble depuis près de deux ans au Québec et qui a remporté un grand succès en France et en Belgique, sera à l'affiche du 11 au 18 mars, au Centre culturel franco-manitobain.

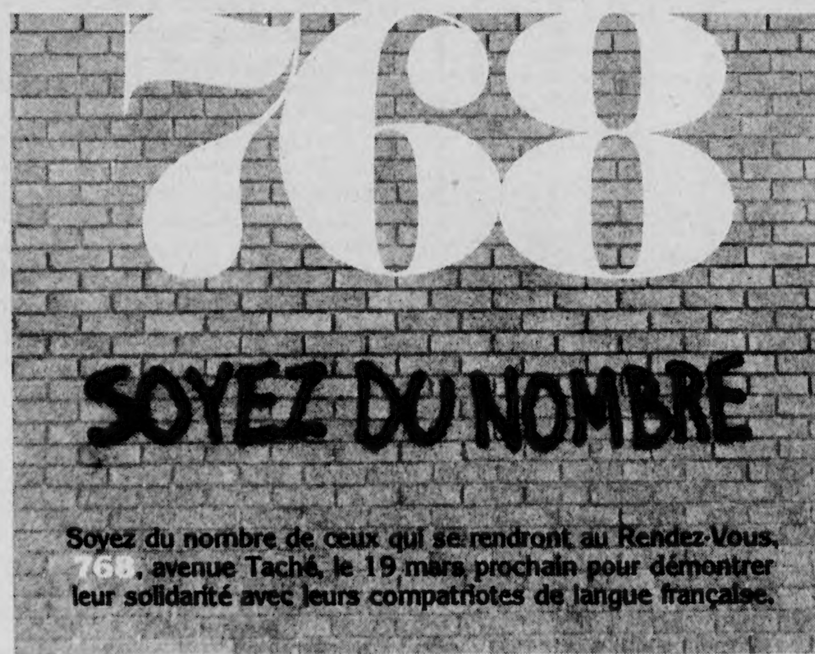
Moman, c'est le récit d'un incident que Louisette Dussault a vécu avec ses jumelles de trois ans, un après-midi d'hiver, lors d'un voyage en autobus entre Montréal et Nicolet. C'est en conteuse que Louisette Dussault se présente au public, seul sur scène, faisant vivre une vingtaine de personnages.

Elle refuse d'être mère-policier et la mère-de-tout le monde et dans Moman, Louisette Dussault explique comment et pourquoi elle en est arrivée à ce double refus. L'incident du voyage en autobus est le prétexte qui a déclenché chez la comédienne une réflexion qui a culminé dans ce merveilleux spectacle.

Louisette Dussault est peut-être seule sur scène mais elle a plus de vingt ans de métier. Elle a joué avec Les Enfants de Chénier, avec la Ligue nationale d'improvisation. Elle a incarné La Souris verte et Thérèse de Chez Denise. Elle a joué aussi dans de nombreuses pièces de Michel Tremblay. Louisette Dussault a quelque chose d'important à dire. Il est tout aussi important d'aller l'écouter.

Moman, un événement théâtral à ne pas manquer, le 11 mars prochain. Le rideau se lève à 20h30, salle Pauline-Boutal au Centre culturel franco-manitobain. Les billets sont en vente au guichet du Centre culturel franco-manitobain et peuvent être réservés au 233-8972.

Moman, jouera le 20 mars à Sainte-Rose-du-Lac; le 22 mars à Saint-Claude; le 24 mars à Saint-Jean-Baptiste.



Les Jeux Floraux

présentent leur



Concours Adulte

LITTÉRAIRE	ARTISTIQUE
Roman	Peinture-Dessin
Nouvelle	Sculpture
Conte	Photographie
Actualité	
Poème	MUSICAL
Théâtre	Musique Instrumentale
Fable	Chanson

Inscription

NOM: ____________________

ADRESSE: ____________________

____

TÉLÉPHONE: ____________________

CATÉGORIE(S): ____________________

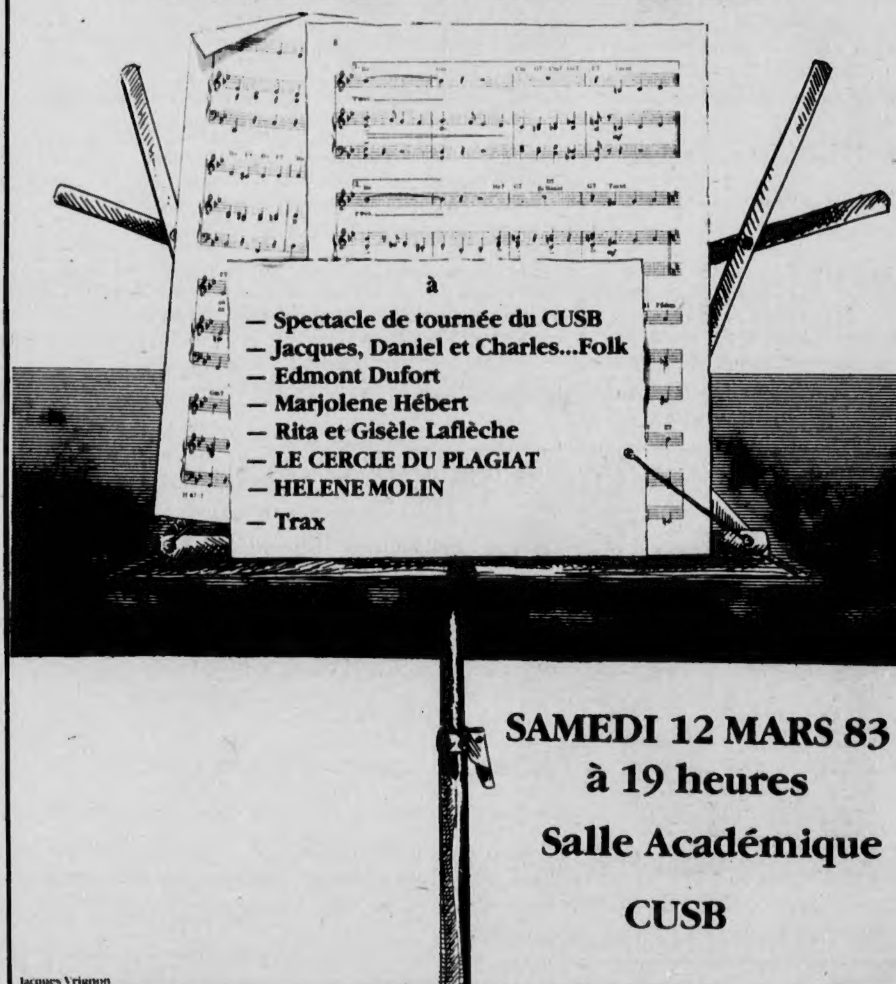
Remettre avant le 31 mai 1983 à: ***Les Jeux Floraux du Manitoba***
54, promanade Fontaine
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 2H6

Pour tout renseignement supplémentaire, composez le 255-4307 ou contactez le centre culturel de votre région.

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL, L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS DU CUSB ET LE 100 NONS.

PRÉSENTENT

"SCÈNE OUVERTE"



OPINION

Tout est dans la volonté politique.

Voir l'OPINION, page 2.

COUPON-RÉPONSE

Coup de pouce

Je vous adresse .....$ à titre d'abonnement de soutien à La LIBERTÉ, mon journal.

NOM: ....

ADRESSE: ....

S.V.P. faire votre chèque au nom du "Coup de pouce". Les donateurs de 20$ et plus recevront un reçu pour les impôts.

Envoyez au:
"Coup de pouce", La LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4



Les enfants de

M. Mme Lucien Curé

de Saint-Pierre-Jolys vous invitent à un thé rencontre en l'honneur du 40e anniversaire de mariage de leurs parents.

Ceci aura lieu le dimanche 13 mars en la salle paroissiale d'Otterburne, Manitoba de 14h à 16h.

Bienvenue parents, amis et connaissances.

Les commissaires

C'est sans aucun doute l'ouverture d'esprit qui a caractérisé l'assemblée annuelle des Commissaires d'écoles franco-manitobains en fin de semaine dernière à Portage la Prairie... Une nécessité quand on a décidé de se pencher sur les différentes options pour changer les structures scolaires au Manitoba.

Claudette Savard, de Norwood, a cédé son fauteuil de présidente des Commissaires d'écoles franco-manitobains à Gilbert Rioux de Saint-Pierre-Jolys. La vice-présidence est occupée par Gabriel Girard de Saint-Boniface. Hector Archambault de Sainte-Rose-du-Lac est secrétaire-trésorier. Claudette Savard reste membre de l'exécutif à titre de présidente sortante. Toutes les personnes ont été élues sans concurrence.

Par ailleurs, chaque division scolaire membre des CEFM a droit à deux représentants au conseil d'administration, qui se réunit une fois par mois.

Il s'agit de: Renald Guay, Gabriel Girard (Saint-Boniface); Roger Collet, Brian Dick (Saint-Vital), Claudette Savard, Pat Martin (Norwood), Diane Dubé (Agassiz), Gilles Roch, Roland Lavallée (Seine), Gilbert Rioux, Emile Huberdeau (Rouge), Jean Allard, Hilda Martens (Cheval Blanc), Robert de Rocquigny, Fernand Rondeau (La Montagne), Daniel Delaurier, Hector Archambault (Turtle River) et Antonio Simard (Birdtail).

Il faut le souligner immédiatement: les 19 commissaires présents, sur les 36 francophones de la province, n'ont voté aucune résolution concrète sur cette question de réforme des structures scolaires. Après des discussions en groupe, ils ont essentiellement demandé à leur exécutif d'étudier un modèle de structures permettant un regroupement provincial d'écoles françaises, tout en maintenant l'autonomie locale.

La prudence des commissaires d'écoles est parfaitement normale, face à un dossier aussi politique que le contrôle de l'éducation française par des francophones. Il faut souligner aussi le fait que les Commissaires d'écoles franco-manitobains ont été les premiers en assemblée annuelle à étudier un document de la firme CERECO qui présente sept options pour que les Franco-Manitobains puissent exercer un meilleur contrôle sur leurs écoles.

Cette fin de semaine, la Fédération provinciale des comités de parents, à l'occasion de son colloque-assemblée annuelle, passe à travers le même exercice. La question devrait aussi faire surface à l'assemblée annuelle de la SFM fin mars et à la prochaine réunion annuelle des Éducateurs franco-manitobains dans quelques semaines.

Pas assez de détails

Le document CERECO remis récemment à la SFM sert surtout à engager la discussion sur les différentes alternatives qui se présentent aux gens convaincus de la nécessité de regrouper et d'administrer les écoles françaises par des francophones. En effet, le rapport CERECO ne donne pas

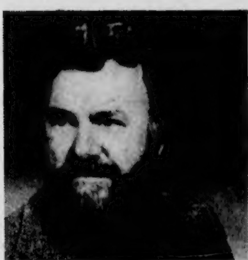
STAGE - FORMATION ET PERFECTIONNEMENT:

pour chefs de choeur, profs de musique dans les écoles et choristes...



BRIGITTE PREVOST

(Atelier "Rythmique") de Sillery, Québec, est professeur de piano au CEGEP de Ste-Foy et donne des cours de rythmique dans les écoles primaires, au CEGEP de Ste-Foy et à l'Université Laval...



JEAN-PIERRE GUINDON

(Atelier "Analyse du répertoire et gestique") de Sainte-Thérèse (Québec) est directeur du département de musique au CEGEP Lionel-Groulx à Ste-Thérèse et instructeur à l'Alliance Chorale Canadienne. Il participait comme soliste aux Choralies Internationales à Winnipeg l'été dernier.



THÉRÈSE PAUZE

(Atelier "Technique vocale") de St-Laurent (Québec) est professeur de chant au Collège de Musique Sainte-Croix à St-Laurent et au département de musique du CEGEP St-Laurent, et instructeur à l'Alliance Chorale Canadienne. Elle a donné un atelier en technique vocale lors des VIe Choralies Internationales à Winnipeg l'été dernier.

DATES/ HEURES: vendredi 11 mars 1983 (19h-20h... inscriptions)
(20h-22h... sessions)

samedi 12 mars 1983 (8h30-9h... inscriptions)
(9h-17h... sessions)

dimanche 13 mars 1983 (13h-17h... sessions)

ENDROIT: Collège de Saint-Boniface (entrée: rue Aulneau)
Saint-Boniface (Manitoba)

COÛTS: $20.00 - inscription
$4.00 - repas (dîner samedi - pour ceux/celles qui le désirent)

Toute personne intéressée à se perfectionner en chant et musique est BIENVENUE!

L'ACM remercie le Secrétariat D'État, le Ministère des affaires inter-gouvernementale du Québec et le Ministère des affaires culturelles et du patrimoine du Manitoba pour leur appui dans ce projet.

ont étudié le contrôle de l'éducation

assez de détails sur les modalités de fonctionnement des sept options.

Mais l'essentiel semble acquis: les commissaires francophones sont en marche pour s'entendre sur les principes de base qui devraient gouverner toute réforme du système scolaire. Et sur ce plan des principes, les commissaires exigent fortement une formule qui respecte l'autonomie locale.

Certains commissaires poussent aussi pour que la province assume la totalité des coûts de l'éducation française, comme Roland Lavallée, le président de la commission scolaire de la Seine. Toutefois, d'autres commissaires voient là le plus sûr moyen de perdre l'autonomie locale. En d'autres mots, c'est la taxe spéciale qui constitue la garantie de l'autonomie locale. Une supposition dont les commissaires auront certainement à débattre au cours des prochains mois.



La majorité des commissaires d'écoles présents à l'assemblée annuelle.

Changement d'attitude

Pour la simple raison que la priorité du nouveau conseil d'administration des commissaires sera "d'étudier les structures pour arriver à quelque chose qui ira pour les francophones du Manitoba", comme l'a indiqué le nouveau président, Gilbert Rioux. Et pour que tout soit bien clair, le commissaire de Saint-Pierre-Jolys a ajouté: "Il faut arrêter de se demander ce qu'on veut. Il faut qu'on puisse dire un jour: c'est ça qu'on veut. Et ça finit là."

Un enthousiasme qu'il faut souligner. Sans toutefois oublier que l'an dernier à leur assemblée annuelle, les Commissaires d'écoles franco-manitobains s'étaient intéressés aux services partagés. Mais la réalité guettait.

La présidente sortante, Claudette Savard, l'a noté sans merci dans son rapport: "En ce qui a trait aux motions voulant que les services éducatifs soient partagés entre les divisions scolaires, le résultat est décevant. Des efforts sincères ont été entamés en collaboration avec les Éducateurs franco-manitobains, mais à cause des structures actuelles et des problèmes administratifs, peu de projets concrets ont été réalisés".

Il reste néanmoins que les actuelles préoccupations des Commissaires d'écoles franco-manitobains sont loin des petites considérations paroissiales. Et quand on sait à quel point ils occupent une position straégique dans le système actuel, ce changement d'attitude représente une bonne nouvelle pour l'éducation française.

Bernard BOCQUEL

Il y a déjà une exception

De nouvelles structures pour régir l'éducation française ne sont après tout pas irréalistes puisqu'il existe déjà une exception notoire dans l'actuel système de divisions scolaires que le gouvernement ne semble pas décidé à reformé, sinon sur l'aspect financier.

Il s'agit de la Frontier School Division, dont le modèle a été exposé aux commissaires lors de leur assemblée annuelle par le sous-ministre de l'éducation, Ronald Duhamel.

Cette division spéciale couvre le nord du Manitoba. Elle est divisée en trois régions, qui ont chacune à leur tête un directeur nommé par un commissaire officiel choisit par le gouvernement provincial. On le voit, rien de commun avec les classiques divisions scolaires dans lesquelles nous sommes empêtrés. D'autant plus que la Frontier School Division est financée par le gouvernement...

Les SOLIDES

La 2e guerre des Corées s'en bien ter- minée à la télévision lundi soir... Avec tous les pleurs des comédiens et des fans de l'émission, on l'a surnommée Mashmellow!

Et dire que les restaurants ont eu de la difficulté le 28 février à vendre des French Fries. Tout le monde les voulait Mashed!

Qui a dit que la compréhension des sexes fait des progrès? Encore une fois, un incident discriminatoire a été enregistré à la soirée-gala de la Ligue de hockey Hanover-Taché, samedi dernier à Saint-Pierre. Les femmes des joueurs, qui ne se contentent plus, semble-t-il, d'assister paisiblement aux matchs de leurs époux ou amis joueurs, ont profité de la fête générale pour remettre à l'arbitre en chef de la ligue la T-Shirt appropriée: "Best buns in the HTHL!" Pour que le blâme de ce geste d'un sexisme flagrant ne soit pas jeté sur l'ensemble des épouses et amies dans la ligue, disons tout de suite qu'il s'agit d'une oeuvre des femmes de Sainte-Anne-des-Chênes (à ne pas confondre avec les Dames de Sainte-Anne).



Nous, on a voulu traduire pour le plaisir de nos lecteurs... On a trouvé "Les meilleures bonnes...", "les meilleures SOLIDES" (lire "fermes"). Comme il n'y a rien de vulgaire dans la formule anglaise, il a fallu rejeter "le plus beau c..." et "les plus belles f..." Le dictionnaire nous a donné "les meilleures brioches", "les plus beaux petits pains au lait" et "le plus beau chignon". Bun chance!



Au cours de la soirée de la Hanover- Taché, le gérant des Habs de La Broquerie, Jean-Guy Tétrault, en a profité pour remettre un cadeau au commissaire Léon Morrissette. Il s'agit d'un razoir au gaz naturel: un tube en caoutchouc d'environ trois pieds de long, accompagné d'une boîte de fêves au lard (pour actionner le gaz).

Autre nouvelle digne d'être mention- née dans la rubrique des SOLIDES: les Habs ont remporté le trophée pour la meilleure moyenne de punitions... Imaginez l'équipe de La Broquerie transformée (depuis le départ du vétéran Jean-Guy?) et qui ne peut récolter que 324 vulgaires minutes de pénalité dans une saison. Quel déshonneur pour la postérité. Alors que les équipes de Sainte [illegible] et Ile-des-Chênes ont enregis[illegible] de 600 minutes dans la boîte chacune...

Saint-Jean-Baptiste

"De l'aube à l'horizon"

À Saint-Jean-Baptiste, on sait chanter et apprécier la bonne musique.

L'année dernière, une étudiante, Louise Damphousse, lançait l'idée d'une boîte à chansons. L'idée a germé, mûri et porté le fruit dont 375 personnes ont été témoin vendredi le 25 février.

Sous le thème "De l'aube à l'horizon", une poignée de jeunes ont réussi un spectacle de qualité. Bien sûr, Denis Foidart, professeur, en avait assumé la responsabilité. C'est sous son oeil vigilant, son oreille attentive et son esprit critique que les jeunes y travaillaient depuis le mois d'octobre.

Les nombreuses heures de répétition, les problèmes techniques, le montage d'un décor attrayant (plutôt difficile dans un gymnase nu), les accrocs de dernière minute... tout semblait pris pour acquis.

À la guitare

Par leurs chansons ou pièces musicales, les artistes ont très bien su enchaîné l'aube de la vie, l'enfance, l'adolescence, l'amour, la vieillesse et la mort - un point que nos invités des 100 NONS (Kelley Fry, Gérald Paquin et Louis Dubé) n'ont pas manqué de souligner.

Les artistes étaient: Muriel Roy, Micheline Clément, Kim Perron, Nicole Barnabé, Louise Damphousse, Diane Damphousse, Roxanne Beaudette, Lise Parent, Nicole Marion, Jo-Anne Delorme, Connie Doerksen, Karine Beaudette, Marie-Paule Sabourin, Richard VanDenBosch, Brigitte Roy, Gaétane Sabourin, Danielle de Moissac, Suzanne Palud, Jacqueline Vermette.

Henri Perron officiait comme maître de cérémonie. Jacqueline Vermette, Karen Knockaert et Danielle de Moissac accompagnaient au piano; Robert Tessier à la batterie; Denis Tessier à la guitare comme Edmond Sabourin.

Et la guitare pour le chant thème: Robert Carrière. Enfin, les techniciens étaient Luc Rémillard, Daniel Bouchard, Jocelyne Sabourin et Rachelle Marion. Comité organisateur: Louise Damphousse, Michelle Collette, Jocelyne Bouchard, Gaétane Sabourin, Marie Dupuis.

En guise d'appréciation, les jeunes artistes ont offert un cadeau-souvenir à Denis et des roses à Louise.

Attention à la relève

Malgré la température douce qui menaçait de faire fondre la glace, le bonspiel s'est déroulé comme prévu. C'est sur une glace parfois tirante mais en général très belle, que 22 équipes se sont disputées la première place. Les suivants sont sortis victorieux: 1ère compétition - René et Carol Baril, Cindy VanCauwenberghen et Michel Baril; 2e compétition - Ulysses Marion, Louise Daneault, Maurice Dionne et Lorraine Clément; 3e compétition - Normand Marion, Jules Sabourin, Lynne Sabourin et Lynne Chouinard.

Il était beau de voir participer plusieurs jeunes du secondaire. Attention les professionnels du coin, la relève s'en vient...

Céline BEAUDETTE

Calendrier

13 mars - Veillée canadienne animée par Ronald Valois - salle du centenaire - 20h00 - suivie d'un vin-fromage. Les billets au coût de 10$ seront disponibles à la Caisse populaire, à la Banque canadienne nationale, à l'Épicerie Roy et à la Coop. Les profits iront au Fonds de Construction.

Somerset

Un dernier bilan du carnaval

Dans le cadre du carnaval annuel qui a eu lieu récemment, les deux écoles du village ont participé à un concours de sculptures sur glace.

À l'école élémentaire tous les jeunes de la 3e à la 6e année, divisés en équipes, y ont pris part. L'école secondaire était représentée par une équipe, avec Maureen Decosse comme capitaine.

Le premier prix a été remporté par le "Schtroumf" de l'équipe de Kevin Gaudet et Kevin Foster, de l'école Richard; le 2e prix, par l'équipe de l'école secondaire, avec les coccinelles; et le 3e prix, "Pac Man", par l'équipe de André Rondeau et Gilles Grenier.



Les capitaines de l'équipe gagnante, Kevin Foster et Kevin Gaudet, reçoivent le trophée présenté par Georges Ronceray, président du comité des loisirs.



L'équipe gagnante du 3e prix. André Rondeau et Gilles Grenier accepte le trophée présenté par Georges Ronceray, président du comité des loisirs.

400 personnes à Paper Wheat

La population de la région est venue en foule à la présentation de "Paper Wheat" au gymnase de l'école secondaire le 24 février.

Dans notre région d'immenses terres fertiles parsemées d'élévateurs à grain, cette pièce de théâtre a été très à propos pour les quelque 400 personnes qui y ont assisté.

Sous la direction de Gary Schellenberg, les comédiens Robb Paterson, Nancy Drake, Peter Smith, Deborah Tennant et David Gillies, avec l'appui d'un violoneux exceptionnel, Bill Prokopchuk, ont dépeint avec des tableaux entremêlés de chant, de mime et de musique, les tribulations et les joies d'immigrants de la Saskatchewan au début du siècle. La pièce décrit aussi les débuts des élévateurs à grain et du système coopératif dans l'ouest.

Les membres du club d'art dramatique de l'école secondaire, sous la direction de Marina Pittet et de Cathy Messner, et le comité des loisirs du village avaient invité "Paper Wheat" à Somerset.

Les étudiants ont eu le privilège d'aider à la préparation technique de la pièce. Ils ont aussi préparé une réception en l'honneur de la troupe après la représentation.

Odile OSTROWSKI

Plus de 4 mille $ pour les aînés

Un profit de 4,230$33 a été réalisé par le club Pembina, notre club des aînés, avec la soirée d'animateurs organisée en collaboration avec le club Rotary le 5 février.

Le premier prix de popularité, 50$, a été remporté par Rémi Messner; le 2e prix, 30$, par le groupe des "Termites", composé de Jules Poiron, Gilles Pittet, Allain Messner et Ronald Messner, étudiants à Somerset; et le 3e prix, 20$, par Diedre Horn.

Ringette: les résultats

Dix équipes de ringette "junior Belles" ont participé aux compétitions qui ont eu lieu à l'aréna de Somerset le 20 mars, en marge des Jeux d'hiver de la région centrale du Manitoba.

Les équipes sont venues de Altona, MacGregor, Morden, Notre-Dame de Lourdes, Oak Bluff, Portage la Prairie, Starbuck, Somerset, Swan Lake et Treherne.

L'équipe de Starbuck a remporté la médaille d'or, celle de Oak Bluff, la médaille d'argent, et l'équipe de Portage la Prairie, la médaille de bronze.

Calendrier

En concert le 11 mars, à 14h00 à l'école secondaire, le guitariste Larry McGuarry.

Saint-Malo

S'te partie-là valait ben deux piasses

À l'aréna, en soirée de hockey le 22 février, toute une foule semblait déraisonner, voir même délirer! Et il y avait de quoi. Les Warriors remportaient justement contre Grunthal une victoire à la fois inattendue et inespérée!

Ils y mirent une minute, trente-huit secondes de surtemps pour monter ce coup. C'est Yves Maynard qui fouetta la rondelle dans les filets de la visite, donnant à l'équipe son point gagnant, soit 5 - 4.

Victoire inattendue et inespérée puisqu'on débuta en troisième période, alors que le cadran indiquait toujours 0 - 4 pour Grunthal. Facteur démoralisant... D'ailleurs, n'a-t-il pas été dit, avec justesse sans doute, qu'à Saint-Malo on a l'habitude de perdre, en gentilshommes si vous voulez, mais perdre quand même.

Or mardi, c'était la partie décisive: ou on accrochait nos patins comme c'était très probable, ou alors Saint-Pierre accrochaient les leurs.

On sait maintenant que, tandis que certains braves auront à lécher leurs blessures, après s'être fait moucher 11 à 1 par nos guerriers il n'y a pas si longtemps, d'autres auront à apprendre le jeu du bon perdant... Tristesse amère...

L'histoire veut que plusieurs des Warriors soient des jeunes imberbes encore aux études, jouant en plus, à cause de leurs tendres années, au rang des Juvéniles. Et, quoiqu'ils aient acquis une rapidité surprenante, ils n'ont pas encore tous atteint une taille ni une maturité d'homme: atouts précieux pour un sport aussi exigeant.

La fièvre monte

On partagea la fierté au coeur de Marie et Denis lorsque leur p'tit benjamin, Mario, marqua le but égalisateur à la dernière minute de jeu en troisième période: soit 2 étoiles dans cette famille Maynard. Marie est comblée.

Lucie et Laurent Lambert sentirent eux aussi, à leur tour, monter la fièvre alors que leur grand fiston, Guy, en tapait 2 coup sur coup!

Denis Marion, notre vieux faiseur de tour de chapeau prit la responsabilité d'encourager les gars en comptant le 2e but.

Et, ce fut Yves, le poisson qui, en glissant le 1er but de la partie, soit en débutant la 3e période, déclencha cet explosion de dynamisme jusque là dormant. Louise, dommage que tu n'a pas vu ça!

Disons aussi qu'ils en étaient à leur 3e partie en 3 jours, alors que leurs adversaires s'étaient bel et bien reposés.

Sans doute, nos Warriors ont-ils adopté pour la saison du moins, la motto "cool" de Robert Frost: "The grave gives time enough for repose".

Je m'en voudrais d'oublier de mentionner les réactions des p'tits vieux, assis sur leur banc spécialement réservé derrière le grillage, toussant, crachant, et répétant:

- A-ha, oui! Ca par exemple! Tu peux l'dire, mon vieux! S'te partie-là valait ben deux piasses en papier!

- A-ha, oui! Ben guarantie!

Warriors, sachez que vous nous avez transportés au-delà de nos espérances!

Les trucs pour se rendre en finale

Pour ceux d'entre vous encore inquiets à savoir comment on fera pour gagner la coupe, voici une stratégie très prometteuse, et qui n'a rien de ridicule.

Il s'agit de concentrer nos efforts afin de régler notre cas très particulier. Cela pourrait occasionner une sérieuse migraine toutefois. En fait, je ne vois là rien d'impossible. Question de mettre tous nos oeufs dans un même panier. En termes plus précis, voilà: recruter un nombre suffisant de joueurs solides de la Ligue de Tôle ayant dûment signé et joué pour les Warriors, les parties requises par la Hanover-Taché et, bon sang, le tour est joué! Nous tenons là non pas des As, mais des cartes très gagnantes!

De plus, si notre propre Wayne Gretzky, super étoile présentement en Suisse revient bientôt, c'est l'emporte-pièce!

Tous mes respects, messieurs les aspirants qui laissez entrevoir quelques crocs blancs, mais je vois là une façon absolument logique de solutionner l'affaire, nous amenant justement en finale.

Paulette GOSSELIN

Ligue Hanover-Taché

Classement final

I. Sainte-Anne	42
2. La Broquerie	32
3. Ile-des-Chênes	28
4. Niverville	28
5. Lorette	26
6. Mitchell	22
7. Grunthal	18
8. Saint-Malo	10
9. Saint-Pierre	10

1. Ronald Freynet	86
2. Robert Lafrenière	79
3. Gilbert Dubé	76
4. Matt Mathews	69
5. René Kaptein	64
6. Rodney Hourd	64
7. Roger Taillefer	63
8. Curtis Hourd	58

Les demi-finales

- A -

Niverville - Sainte-Anne
La Broquerie - IDC

- B -

Grunthal - Mitchell
Saint-Malo - Lorette

Horaire des parties

Vendredi 4

Ile-des-Chênes à La Broquerie
Saint-Malo à Lorette

Samedi 5

Mitchell à Grunthal

Dimanche 6

La Broquerie à Ile-des-Chênes
Niverville à Sainte-Anne
Saint-Malo à Lorette

Mardi 8

Ile-des-Chênes à La Broquerie
Grunthal à Mitchell

Mercredi 9

Lorette à Saint-Malo
Sainte-Anne à Niverville

Jeudi 10

La Broquerie à Ile-des-Chênes
Mitchell à Grunthal


Louis Tétrault, le capitaine des Habs


Gildas Lecomte, le gardien de Lorette

Vie sociale

Naissahces

Tina Marie, fille de Barry **Moss** et Suzanne Hince, née le 4 décembre 1982 et baptisée le 13 février 1983. Parrain et marraine: Claude et Jacqueline Bohémier de Lorette.

Christine Julie **Lavallée**, 6 livres 14 onces, fille de Monique et Gilbert de Saint-Jean-Baptiste. Née le 19 février à l'hôpital Saint-Boniface, Christine est la petite fille de Simone et Raymond Lavallée, Jeannette et Nestor Lafond, tous de Saint-Jean-Baptiste.

Christopher Michael **Marion**, 7 livres 9 onces, fils de Jackie et Michel de Saint-Jean-Baptiste. Né le 7 février à l'hôpital Saint-Boniface. Les heureux grand-parents sont Denise Marion de Saint-Jean-Baptiste, Geneviève et Russell Pollock de Coulee Dam, Washington; les parrain-marraine: Gilbert et Patty Tessier.

Décès

M. Roch LaBossière, de Somerset, est décédé le 4 février à l'âge de 64 ans.

Soeur Béatrice **Bérard**, s.n.j.m. de Saint-Boniface, 89 ans, décédée le 17 février.

Joseph Jean Paul **Joly**, 35 ans, anciennement de Sudbury, Ontario, décédé à Winnipeg, lundi le 21 février.

La LIBERTÉ s'est rendue au Sacré-Coeur

Depuis quelque temps dans La LIBERTÉ, on peut lire des nouvelles de la paroisse francophone de Winnipeg, le Sacré-Coeur. Les rédacteurs du journal ont donc décidé de rendre visite aux responsables des organismes de ce quartier.

S'il y a un problème de relève au Sacré-Coeur, cela ne veut pas dire qu'il y manque de l'enthousiasme. En effet, les représentants des organisations de la paroisse ont bien montré qu'ils étaient intéressés à participer au journal au même titre que les autres communautés manitobaines. Voilà plus d'un an Odette Jobin s'est intégrée au réseau des correspondants.

Évidemment, les gens du Sacré-Coeur souhaiteraient voir plus régulièrement des nouvelles de chez eux dans le seul hebdo francophone au Manitoba, même si le quartier ne connaît pas une foule d'activités à chaque semaine. Les rédacteurs ont insisté sur l'importance de répercuter toutes les nouvelles, en commençant par celles qui pourraient figurer dans le Calendrier, puisque l'hebdo est avant tout un outil communautaire.

Vive le système d'abonnement

Les participants à la rencontre se sont dits satisfaits du nouveau système d'adressage de La LIBERTÉ. En effet, depuis plus de six mois, les noms des abonnés sont imprimés sur des étiquettes d'ordinateur et non directement sur le papier journal. Ainsi les difficultés de livraison sont imputables seulement aux postes canadiennes.

Les représentants du Sacré-Coeur ont également bien accueilli les développements qui ont été annoncés au journal.

La rédaction.

Calendrier

Tous les mercredis à 19h00, réunion à la chapelle pour prier et méditer durant le Carême.

Missions du Chili

Alex et Elizabeth Domokos, missionnaires laïques au Chili, ont reçu le montant de 363$00 de la part des paroissiens. Tous deux sont heureux de voir que leurs amis du Sacré-Coeur ne les oublient pas.



Des représentants de la communauté du Sacré-Coeur à la rencontre avec La LIBERTÉ.

Baptême de Renée Françoise Allard

Renée Françoise Allard, enfant de Gilbert et Luz (née Presar) Allard, recevait le sacrement de baptême dimanche, 13 février, à la messe de 10h00.

C'est en présence des paroissiens, des parents et amis que sa vérité d'enfant de Dieu fut solemnisée. Alain et Monique Cloutier, parrain et marraine, étaient représentés par les grand-parents Allard qui, au nom de Renée, reçurent du Père Dominique Kerbrat, o.m.i. un cierge béni en souvenir de la cérémonie.

Le baptême célébré devant toute la communauté chrétienne est une coutume qui a ses origines dans les premiers temps de l'Église.

Contre l'avortement

le 6 février, nous avons recueilli 100 signatures et la somme de 211$00 pour "La ligue pour la vie".

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.L.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
[illegible]
[illegible]
[illegible] Lasker
[illegible]
[illegible]
[illegible]

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1083, AUTUMNWOOD
AUTOPAC TEL. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"
JOHN DEERE
Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba
Tél.: 256-4321
Ed. Guertin

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: maison neuve, vente privée à Saint-Boniface; 3 chambres à coucher, 1 salle de récréation finie. Prendre avantage des 3000$00 d'allocation gouvernementale. Pour informations, téléphonez au 253-1534.
-813-

À VENDRE: Ambassadeur 1973, V8, "P.B., P.S.", plusieurs nouvelles parties, 67,000 milles, bonne condition, prix 1100$00, à discuter. Tél.: 233-4161.
-872-

À VENDRE: camion Ford Econoline 1980, et à donner, 1 chats blancs. Tél: 253-8381.
-873-

À VENDRE: Pontiac Parisienne 1979, 75,000 milles, "P.S., A.T., P.B.", AM-FM cassette. Air climatisé, en très bonne condition. Tél: 433-7766.
-874-

À DONNER: à bonne famille demeurant sur ferme ou à la campagne: chien terrier "Airedale", pur-sang, 3 ans, propre, bien dressé, très bon chien de garde, tél.: 477-4501. Demander: Stéphane ou Philippe.
-875-

À VENDRE: chalet Plage Albert, 500 pieds du lac, excellent état. Renseignement après 17h00 au 247-7856.
-876-

CHERCHE séchoir pour vêtements en excellent état. Tél.: 247-7856 après 17h00.
-877-

Organise **vente de garage** le dimanche 27 février au 349, rue DesMeurons, de 13h à 18h, cause départ.
-861-

GARDERAI JEUNES ENFANT chez moi du lundi au vendredi et aussi disponibles le soir à compter du 7 février. Pour plus d'information, téléphonez au 237-1427.
-860-

LEÇONS DE DANSE: Seul(e)? Rencontrez des amis(es) tout en prenant des leçons de danse. Pour plus d'informations, communiquez (en français) au 775-8268,
-798-

À VENDRE: rue Symington - 5 acres, belle grande maison, deux étages, sous-sol, fini, étable, etc... Autobus scolaire de Saint-Boniface. On demande 108,500$. Pour rendez-vous, appelez Aline Danis (courtière) au 257-2570.
-863-

À VENDRE: Saint-Boniface, bungalow de deux chambres à coucher, beau lot, 33 x 122, garage, poêle et réfrigérateur inclus. 32,500$. 3000$ comptant. Aline Danis (courtière) au 257-2570.
-864-

À LOUER: 1 suite de 3 chambres à coucher, chauffée, poêle et réfrigérateur inclus, 1 place de stationnement. Prix: 350$ par mois, libre le 1er mars. Tél.: 237-4718.
-865-

À VENDRE: 1979 Ford "Van", 150 Econoline, noir, lignes couleurées, 4 vitesses, gros 6, comme neuf, 34,000 km. Prix: 4,700$. Tél.: 233-0999.
-866-

À VENDRE: Saint-Boniface, maison neuve, 1084 pc, 3 chambres, grande cuisine, armoire en chêne, tapis, construction 2 x 6, mur R28, plafond 'cathédrale' R40, fenêtres (triple), extérieur pierre, vinyle, aluminium, lot 66 x 122, aucune peinture. Tél.: 237-1427.
-867-

À VENDRE: lit simple (39"), "colonial", presque neuf avec matelas, trois tiroirs, acheter 325$, venderais pour 200$. Deux colonnes de sons, 6 haut-parleurs, chaque 35 watt. Tél.: 237-1427.
-868-

À VENDRE: 5 acres - terrain prêt à bâtir. Profiter de l'octroi de 3000$. Situé sur St. Joseph's Road, 3 milles du Parc Windsor, autobus scolaire de Saint-Boniface. Signalez Aline Danis (courtière) au 257-2570.
-862-

COURS de français privés. Tél.: 233-3865.
-870-

MAISON À LOUER: Saint-Vital, bungalow, quatre pièces, salle de récréation, garage, chauffage au gaz. Libre le 1 avril. Téléphonez après 18h00 au 257-0451.
-871-

Don's Bakery
Steinbach Manitoba
- Pain frais tous les jours
- grande variété de pâtisseries

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

Dr Robert Champagne
CENTRE CHIROPRATIQUE MEADOWOOD
situé au 1549, chemin Sainte-Marie,
à l'angle de la rue Meadowood,
côté sud du centre d'achat Saint-Vital.
Tél: 255-6666

La Boutique du Livre
Heures d'ouverture
du lundi au samedi
de 10h à 17h
315, rue Kenny
Saint-Boniface
Manitoba R2H 3E7
Tél.: 237-3395

ROLLIE & GIL
Peinture - Décoration
Immeuble commercial ou résidentiel
Estimations gratuites
1404-231, rue Goulet: Tél.: 247-7139
Roland St. Godard Gilbert St. Godard

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

Calendrier

22 avril à La Broquerie, 25e anniversaire des Chevaliers de Colomb. Messe à 16h00, suivie d'un cocktail, d'un souper (pourvoyeurs Jolicoeur et Dumesnil), remise de trophées et veillée chantante.

Invitation à tous les anciens chevaliers de La Broquerie. Billets: 8$00 en appelant Eugène Kirouac au 424-5306.

Bière et saynètes

Samedi le 12 mars, soirée Bière et saynètes à la salle de l'aréna de La Broquerie à 20h30. Sur scène des invités de marque connus tels La Sagouine, Séraphin Poudrier, Yvon Deschamps, le Père Gédéon (de fabrication locale évidemment). Les billets sont en vente et se vendent bien. On se les procure auprès des membres du comité culturel - coût 5$00. Faut faire vite.

Quand Julie Blais décide de récidiver

Certains contribuables du quartier ont reçu personnellement de Julie Blais une lettre les invitant à retenir leurs taxes scolaires.

Mme Blais, qui dit obtenir ses informations des commissaires Roch et Hamilton, prévoit que l'école française d'Ile-des-Chênes coûtera aux contribuables 6,5 millions de dollars au cours des 25 prochaines années (dont 85% seront payés par la province et 15% par la division Seine).

Mme Blais prévoit en plus que le coût annuel d'opération de l'école serait de 500,000$00. Toujours selon elle, nos commissaires considèreraient de fermer les écoles de La Salle et de La Broquerie en plus de mettre à pied 38 enseignants en vue d'économiser pour pouvoir ainsi construire la nouvelle école. Tout cela, selon Mme Blais, pour une école de moins de 75 élèves.

Attachée à la lettre se trouve un formulaire intitulé "A Commitment" que Mme Blais demande de remplir et de lui remettre ou de lui envoyer par la poste. Le tout est évidemment confidentiel. Sur ce formulaire, Mme Blais parle de l'école pour le programme français, dans une "cultural school".

On sait qu'en janvier, la commission scolaire avait émis un livret contenant toutes les informations relatives à l'école régionale d'Ile-des-Chênes.

Inutile de dire que les faits et les chiffres de la division ne concordent pas avec ceux de Mme Blais. De plus, tout indique que la division a basé sa recherche sur des faits réels. Comment comprendre que plusieurs recherches du gouvernement et de la division aient démontré que la nouvelle école serait viable alors que Mme Blais n'était pas d'accord?

Décidément, si toutes les écoles manitobaines avaient eu les mêmes difficultés à naître que les écoles françaises, les Anglais auraient dû se trouver une alternative pour l'éducation.

Il est plus honorable de dire qu'une école coûte trop cher que de dire que les Franco-Manitobains n'ont pas droit à une éducation décente dans leur langue.

Rino OUELLET



Les musiciens en herbes de La Bróquerie après un récital de piano et de guitare pour leurs parents et amis. On reconnait en 1ère rangée - France Tétrault, François Balcaen, Serge Bisson. En 2e rangée, Jo-Anne Balcaen, Joanne Gagnon, Bertrand Boily, Denis Tétrault, André Mireault, Suzanne Balcaen et Michelle Boily. En dernière rangée, Conrad Ostrowski (instructeur) et Anita Tétrault. Les leçons qui ont commencé au mois de septembre se terminent avec les classes en juin.



Gilbert Fournier, président de la Chambre de Commerce, présente à Jean-Paul et Antoinette Bissonnette le trophée pour la meilleure décoration de Noël. La famille Bissonnette avait fabriqué des personnages en bois et une crèche, toute une tâche où toute la famille avait participé.

Voici les nouveaux

Le mouvement scout-guide à La Broquerie est en excellente santé, tant au niveau de l'organisation qu'au niveau des participants.

Il y a eu le 20 février la promesse des animateurs, c'est-à-dire que les nouveaux animateurs ont fait leurs "voeux" et ont été admis formellement dans le mouvement.

Il s'agit de Carmelle Gagnon et Anita Bouchard pour les guides, Antoinette Bissonnette et Céline Gagnon pour les Castors, Denis Balcaen pour les Louveteaux et Louis Tétrault et Lionel Gauthier pour les Éclaireurs. Ceux-ci se joignent aux 11 autres qui animaient déjà le mouvement.

Le lendemain, les Louveteaux célébraient la fête de Baloo, Akéla et Baden Powell avec leurs animateurs Louise, Jules et Denis Balcaen. Enfin, deux jours plus tard, c'était aux 8 nouvelles Jeanettes de faire leur promesse sous l'oeil vigilant de leurs animatrices Anita Bouchard, Hélène Nadeau, Lucie Kirouac et de l'aumônier, le Père Clavet.



La Promesse des nouveaux animateurs scout-guide à La Broquerie. La cérémonie a été suivie d'un vin et fromage à la Salle Roy.

INTERROGATION
Dieu garde confiance

La vie nous offre beaucoup. Nous avons tant de choses dont nous pouvons profiter, tant de choses pour lesquelles nous devons rendre grâce. Nous sommes bien; mais les temps sont dures: nous ne savons pas trop où cette crise économique nous mènera.

Oui, nous traversons une crise économique. Il y en a de nous qui en souffrons: à cause du chômage, à cause de la perte d'une maison, d'une auto due aux taux d'intérêts trop élevés. À travers tout cela, cependant, nous demeurons, pour la bonne part, des gens à l'aise. Cette crise peut dès lors devenir un moment où nous réfléchissons non pas sur ce qui nous manque et sur ce que nous aimerions avoir, mais surtout sur ce que nous avons. Oui, prenons un moment pour constater et pour apprécier notre aisance.

En ce temps de l'année, nous sommes invités à penser au "Carême-Partage" organisé par Développement et Paix. Nous sommes invités à nous conscientiser à ce qui se vit dans le Tiers-monde. Un partage de nos biens avec nos frères dans le besoin, voilà l'invitation qui nous est lancée dans le but d'une solidarité active avec le Tiers-monde. Cette invitation au partage est présentée d'abord dans l'Évangile: Jésus lui-même nous le demande. Notre entrée au Royaume du Père sera jugée d'après notre façon d'agir envers les pauvres, les malades et les mal-aimés du monde (Mt 25, 31-46).

Dieu veut le bonheur de tous les hommes. Il veut que son Royaume d'amour, de paix et de justice advienne sur la terre. C'est pour cela qu'Il nous a envoyé son Fils Jésus sur la terre. À un peuple qui attendait un chef politique pour les libérer des griffes de l'ennemi, Dieu envoie son Fils unique. Il leur envoie un Sauveur qui dépasse largement toues leurs espérances. Pas surprenant dès lors qu'Ils eurent autant de difficulté à reconnaître.

Oui, dans le passé, Dieu a entendu les cris d'Israël et Il leur a envoyé un libérateur dans la personne de Moïse. Aujourd'hui, les cris de supplication des peuples du Tiers-monde le rejoignent. Il entend leurs cris et Il veut y répondre PAR NOUS. Pour y arriver, Il nous appelle à participer au développement de ces peuples, afin qu'un jour ils puissent se prendre en main, ils puissent devenir autosuffisants.

Oui, Dieu le veut... mais également Il sait attendre. Dieu n'est jamais pressé. Même lorsque ça nous prend énormément de temps à comprendre son message d'amour pour les petits et les pauvres, Dieu ne se décourage pas. Sa patience n'a pas de limite devant nos lenteurs et nos stérilités.

Dieu respecte la liberté de chaque personne. Tous et chacun, nous sommes libres. Cependant, c'est au coeur de cette liberté que Dieu nous fait entendre le cri de ceux et de celles dont les libertés sont bafouées, nous invitant par eux à la conversion et au changement de notre coeur.

C'est un processus lent, oui, mais combien réel. Par nos prières et nos gestes de solidarité, un jour tous ces peuples seront libérés, au-delà de nos espérances avec l'aide de Dieu.

Ayons confiance en Dieu et répondons tous ensemble à son appel d'entraide.

Marcel Carrière
Président diocésain de Développement et Paix

Transcona

Journée mondiale de Prière le 4 mars

C'est le vendredi 4 mars, sous le thème "Vie nouvelle en Jésus-Christ", qu'aura lieu la Journée mondiale de prière. Pour la région de Transcona, un rassemblement des membres des diverses églises aura lieu en l'église ukrainienne catholique Saint-Michael's située au 400, rue Day à 19h00.

Le programme, imprimé dans les deux langues officielles, comprendra entre autres, des lectures et des chants en français.

Chaque année, le programme est préparé par un pays différent. Cette fois-ci, ce sont les femmes chrétiennes des Caraïbes qui lancent un appel à la prière qui s'adresse au monde entier.

La célébration oecuménique sera suivi d'un café-rencontre dans la salle avoisinante.

Hélène BLAIS

La Liberté visitera Transcona le 24 mars

Pour les gens de la région de Transcona, les rédacteurs du journal La Liberté, seront les invités à une rencontre-échange prévue pour le jeudi 24 mars à 20h00 au Centre culturel Assomption, 711 Léola.

Tous les lecteurs/trices du journal sont invités à cette rencontre. Qu'on se passe le mot!

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée,** au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Christiane DUBÉ
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823

À L'AFFICHE CETTE SEMAINE À CBWFT
(du 5 au 11 mars)

SAMEDI

À 13h00, nous vous proposons une émission spéciale sur "Les Compagnons de la Chanson", un groupe qui a su traverser les temps en gardant toujours une fraîcheur et un amour indéniable pour la musique.

Ensuite à 14h00, voyez la descente féminine pour la "Coupe du Monde de Ski Alpin".

À 19h00, la soirée du hockey présente le match Toronto-Edmonton.

DIMANCHE

À 18h30, en première partie des Beaux-Dimanches, dans le cadre de Vaut mieux en rire, voyez "La dynastie des Duquette".

À 19h50, Edgar Fruitier reçoit des célèbres personnages historiques tel Le Marquis de Sade dans "Les Grands Esprits". (1ère de 2).

Et à 21h00, place à la musique classique avec "Le Portrait de Claude Corbeil". Au programme, Gounod, Rossini, Schubert et Rachmaninov.

Ciné-Club, à 22h10, présente le chef-d'oeuvre russe "Alexandre Nevski" de Sergei Eisenstein.

LUNDI

À Télé-Sélection retrouvez l'inimitable Peter Sellers dans "Quand la Panthère Rose s'emmêle".

MARDI

À 19h30, l'équipe de Feu Vert jette un coup d'oeil loufoque sur la situation économique dans un épisode intitulé "Les Jobs", avec artiste invité Ziz.

Et Phare Ouest, à 22h00, reçoit le raconteur Emile Désorcy qui vous rappellera des trésors d'antan.

MERCREDI

À 18h30, Pile ou Face vous parvient de Winnipeg avec des concurrents de la Saskatchewan, Laurier Gareau et Gaetanne Pulvermacher.

La série Empire Inc. se poursuit à 19h30 et à 22h10. Cinéma vous propose un drame de Paul Almond, tourné dans la région du Saguenay, avec Geneviève Bujold et John Vernon intitulé "Le Détour".

JEUDI

À 21h00, aux "Légendes Indiennes", voyez La Boîte Magique, un magnifique conte Micmac sur l'amour véritable.

À 22h10, on retrouve notre Geneviève Bujold, cette fois avec Jean-Paul Belmondo dans "L'incorrigible" - une comédie de Philippe de Broca.

VENDREDI

Après Télé-Point, Notre-Dame de Lourdes et Saint-Claude se confrontent dans la série manitobaine des Génies en Herbe à 19h00.

Bonne semaine à tous!!



Tous les soirs à 18h00, du lundi au vendredi... CE SOIR est là pour vous.

Saint-Joseph

Le défi de l'aqueduc a été relevé

La première réunion annuelle de la Coopérative de l'Aqueduc de Saint-Joseph Ltée, avait lieu le 15 février et le président, Marcel Fillion, a présenté un compte-rendu des activitées du bureau de direction. En voici quelques extraits.

Suite à une réunion du conseil de développement du district de la Rivière Rouge, l'idée d'étudier les possibilités d'avoir un système d'eau pour Saint-Joseph fut discuté.

À la demande de la municipalité de Montcalm, une étude fut faite par Agri-Water, branche du gouvernement provincial, afin d'estimer les coûts, et si un tel projet était réalisable.

Les résultats de cette étude furent présentés à la réunion de paroissiens et semblaient être très dispendieux à imposer sur un système de taxes municipales. C'est alors que des personnes intéressées offrirent leurs services et formèrent un comité pour approfondir ce document. On fit plusieurs rencontres privées avec les paroissiens et leur intérêt à ce projet contribua fortement à mettre le projet en marche.

Entre-temps des réunions avec Joe Dunsmore, officier de développement des coopératives du gouvernement du Manitoba, furent tenues afin d'établir une coopérative qui aurait soin de ce système.

C'est le 12 mai 1982, que le ministère du Développement coopératif approuva notre charte d'opération et les membres du comité devenaient les directeurs officiels de la coopérative jusqu'à la première assemblée annuelle.

Étant donné que Jerry Cousin avait fait la première étude et que entre-temps il avait sa propre firme, nous l'avons donc engagé sur contrat pour faire les plans du projet et les conduire à bonne fin.

Une entente fut faite avec le conseil de la municipalité pour les tuyaux pour charger les camions. Elle a contribué un octroi de 5,000$ et s'est rendue responsable des réparations et de l'entretien de cette partie du projet.

Durant l'été, des ententes furent signées avec Agri-Water et P.F.R.A., branche du gouvernement fédéral pour des octrois pour la construction de l'aqueduc de Saint-Joseph.

La meilleure location pour le projet était au nord du village. On acheta donc un morceau de terre.

C'est la soumission de M. Adrien Brunet de Morris qui fut acceptée pour l'excavation du lac; D.G. Escavating de Dufresne. pour les conduits d'eau dans le village; Morden Concrete a eu le contrat pour le réservoir-citerne. Le comité prit la responsabilité de construire la pumphouse. On est à accepter des soumissions pour l'installation de la pompe et le filtre ainsi que l'électricité.

Arthur Houle fut engagé pour surveiller les travaux et voir à ce que les plans soient suivis et les matériaux en bon état.

20 assemblées furent tenues du 1er décembre 1981 au 31 octobre 1982, en plus de plusieurs petites réunions où des décisions devaient être faites.

De ce projet de plus de 150 mille dollars il y a encore queles sommes à rembourser, qui le seront par les revenus de l'aqueduc et peut-être d'autres dons!

En résumé:

Total des dépenses pour le projet	*$150,794.00*
Revenus de différentes sources	*$123,632.24*
	($27,161.76)
Pour financer la différence:	
Emprunts de sources privées	*$24,000.00*
Argents à emprunter	*$3,161.76*

Par ailleurs, les directeurs pour l'année 1983-84 seront les mêmes: Marcel Fillion, Ronald Parent, Gilbert Parent, Henri Ouellet, Etienne Brais.

La magie du clown aux cartes

Le 2e partie de cartes du 19 février, fut des plus réussie, grâce aux donateurs, organisateurs et les quelque 85 personnes qui vinrent nous encourager. La veillée généra la somme de 964$.

Pour mettre de la variété au tout, notre invité, Clarence le Clown, recevait les gens à la porte, puis fit le tour des tables tout au long de la partie de carte, jasant avec les joueurs, transformant des ballons de toutes les couleurs et de toutes les formes en ressemblances d'animaux et de bêtes de toutes sortes, pour ensuite les offrir aux enfants et à ceux qui en désiraient. Le programme de magie fut aussi très apprécié.

Il y eu de nombreux prix gagnés et, pour finir, le traditionnel goûter fut servi!

Marie SARRASIN



Les enfants en admirations devant les magies de Clarence le Clown.

Lorette

Norman Desrochers, président

Le 16 février a eu lieu l'assemblée annuelle des "Lorette Braves" avec une trentaine de participants. Le secrétaire a donné quelques suggestions pour remédier des règlements sur les parties de balle; le tout a reçu l'approbation de l'assemblée.

Élus pour 1983: président: Norman Desrochers; vice-président: Marcel Roch; gérant: Carol Laramée; exécutif: Paul Cournoyer, Guy Jeanson et Wes Wiebe; secrétaire-trésorière: Lorraine Laramée.

Une décision fut prise à l'assemblée de participer à la Ligue de "Fastball" de Nicollet de Saint-Boniface pour 1983. L'entraîneur sera nommé à la prochaine réunion, le 9 mars.

Plusieurs personnes ont demandé que le club organise un "mixed team" pour des joutes le dimanche. La demande fut acceptée. Personnes intéressées à jouer, laissez le savoir à Carol (878-3704) ou Marcel (878-3103).

Du côté du hockey

Pour la Ligue locale de Lorette, voici les résultats finaux pour 1982-83:

	PG	PP	N	Pts
Lazers	19	5	1	39
Kings	16	8	1	33
Smokies	14	9	2	30
Renegades	13	9	3	29
Blades	6	16	3	15
Eagles	2	23	0	4

Demi-finales (meilleur de 3)

Série No 1: Lazers - 2, Renegades - 0; Série No 2: Kings - 2, Smokies - 0.

Finales(meilleur de 5)

Lazers - 3, Kings - 0

Sr Simone Trudeau à l'honneur

Durant le temps du Festival du Voyageur de Saint-Boniface, nos élèves de l'école Lagimodière ont participé à leur Festival Lagimodière du 14 au 18 février.

Durant cette semaine, nos enfants ont participé à des activités de toutes sortes qui faisaient apprécier leur héritage et leur culture française. Chaque journée de la semaine avait un thème. Remarquons la journée du coeur, la journée de la tuque et celle de la ceinture fléchée, la journée de la chemise-T française et des macarons français.

La dernière journée du Festival, les élèves ont rendu hommage à Sr Simone Trudeau pour ses nombreuses années d'enseignement dans la région de Lorette.

Pour exprimer leur reconnaissance à Sr Simone et lui faire une surprise, plusieurs de ses anciens élèves se sont rendus à la fête.

Lilliane LANSARD



De gauche à droite - Brenda Crewson, Roger Legal, Jean Beaumont, Noëlla Gauthier, René Perrault, Gilbert Sabourin. Assises - Sr Jean Lukas, Sr Simone Trudeau et Mme Hélène Trudeau.

Nécrologie

Père Adrien HAMEL
des Pères Blancs d'Afrique

Le 27 février 1983, à l'hôpital Saint-Sacrement de Québec, est décédé le Père Adrien Hamel, âgé de 66 ans.

Prédécédé par ses parents, ses frères et ses soeurs, il laisse dans le deuil 2 belles-soeurs, des neveux et nièces, et surtout beaucoup d'ami(e)s et les membres de sa communauté religieuse, les Pères Blancs d'Afrique. Il était né à Québec en 1916, et c'est là qu'il grandit. Après ses études primaires chez les Soeurs missionnaires oblates, à Giffard, il avait étudié au Collège de Lévis, puis à la fin de ses études, en 1937, il était entré chez les Pères Blancs. Après son ordination sacerdotale, il partait pour l'Afrique en 1943.

Après dix années de labeur apostolique dans le diocèse de Kigoma, en Tanzanie, il revenait au Canada pour un congé bien mérité. C'est à ce moment-là, en novembre 1953, qu'il était nommé à Saint-Boniface. Il demeura ici jusqu'en 1972, sillonnat les Prairies, allant jusqu'à Vancouver pour faire connaître le travail des Pères Blancs en Afrique et pour sensibiliser les jeunes à la vocation missionnaire. De 1972 à 1980, il travailla au Québec avec une santé affaiblie. Dès que sa santé le lui permit, en 1980, il revenait au Manitoba où il avait repris une part active dans le ministère paroissial et dans l'animation missionnaire.

C'est à l'occasion d'une visite au Québec qu'il fut terrassé par une crise cardiaque qui devait le conduire vers la Maison du Père, dimanche dernier le 27 février.

Ses funérailles ont eu lieu à l'Église Saint-Charles de Limoilou, mercredi le 2 mars, à 11h00 de l'avant-midi, suivies de l'enterrement au cimetière Saint-Charles.

Une messe de la Résurrection sera célébrée chez les Missionnaires Oblates, ses premières enseignantes, lundi soir, le 7 mars, à 19h30 (601, rue Aulneau, Saint-Boniface). Invitation à tous les ami(e)s.

Saint-Lazare

114 ont signé la liste anti-Morgentaler

Les cartes "Nous choisissons la vie" sont parties pour l'office de "League for Life". Il y a eu un montant de $228.00 d'envoyé.

Ce qui veut dire que 114 résidents de Saint-Lazare ont signé leur nom dans le journal le "Free Press" en opposition aux plans du Dr Morgentaler.

Par ailleurs, les étudiants de l'école Saint-Lazare ont contribué $154.25 pour Pro-Vie. Ce montant a été ramassé en vingt cinq sous par les jeunes. C'est un très beau geste de leur part.

Mathieu DESCHAMBAULT

Rosalie Lemoine sera caissière

C'est maintenant officiel: la caisse populaire de Foxwarren établit une branche à Saint-Lazare le 1er mars.

Le gérant sera James Ellis. Rosalie Lemoine sera caissière pour assurer des services en français.

Les Outlaws sont en demi-finale

Les Outlaws, grâce à leur victoire de 9 -4 contre Rossburn, avancent en demi-finale de la compétition provinciale. Ils rencontrent Pierson le 1er Mars.

Ils ont défait les Foxwarren Falcons dans les séries éliminatoires par les marques de 15 - 5 et 6 - 1. Alors l'équipe doit faire face aux Rossburn Hornets. Mais cette fois, ça sera pour les finales de la division nord de la ligue North Central.

Tout le monde

La grande fête centenaire approche. Les plans sont en marche pour organiser une fin de semaine formidable.

Il y a eu une assemblée le 23 février pour organiser les différentes activités. Cette fête sera célébrée en même temps que la journée sportive annuelle.

Beaucoup d'activités nostalgiques sont en vue pour rappeler le bon vieux temps. La prochaine réunion sera sur ce sujet le 23 mars. Tout le monde est prié d'y assister.

BILLET *page 2*

Île-des-Chênes

Les résultats du bonspiel mixte des C de C

Les Chevaliers de Colomb, Conseil Ile-des-Chênes, ont eu leur bonspiel de curling mixte le 26 février à Saint-Pierre-Jolys.

Douze équipes ont participé à ce tournoi avec les résultats suivants:

1ère épreuve - 1ère place - Raymond Dumaine, René Petit, Donna Leclaire, Monty Rowé; 2e place - Roméo Lacroix, Diane Arnould, Annette Bérard et Monique Brûlé.

2e épreuve - 1ère place - Normand Barnabé, Sylvio Laflèche, Jeanne Lacroix et Gisèle Barnabé; 2e place - Lucien Trudeau, Dollard Lachance, Jos. Rouire et Ron Mondor.

3e épreuve - 1ère place - Edouard Lacroix, Ray Roy, Gilles Lacroix, Lori Rogers; 2e place - René Haddock, Wilf Carrière, René Lacroix, Jocelyne Laflèche.

Le prix d'assistance, un détecteur de fumée donné par Village Agency, a été remporté par Edouard Lacroix.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Calendrier

Les mercredis 9 et 16 mars, à 19h30 à l'école Ile-des-Chênes, rencontres pour tous ceux qui veulent approfondir leur foi et leur connaissance de Jésus de Nazareth. Animateur: Edmond Cormier, professeur au collège de Saint-Boniface.

Le mardi 8 mars - assemblée générale du "Minor Hockey" au centre récréatif à 20h00. Rapport financier et élection. Tous ceux qui sont impliqués au hockey sont attendus.

MANITOBA ARC AUTHORITY INC.
PROJET DE L'ÉGLISE "ST. PETER"

Les responsables du "Manitoba ARC Authority Inc.", au nom de l'Accord sur la Récréation et la Conservation, passé entre le Canada et le Manitoba sur le Couloir de la rivière Rouge, organisent une réunion pour discuter du projet de l'église "St. Peter".
Le public est cordialement invité à participer aux discussions touchant l'élaboration de ce projet.
Cette réunion aura lieu: le lundi 7 mars 1983 à 19h30 à la salle de réunion de l'école St. Andrews, chemin de St. Andrews (R.p. No 410 juste en face de l'église de St. Andrews).

I.W. Dickson
Directeur général

Transport Canada Air

APPEL D'OFFRES

Appel d'offres - Dossier: H3157

Administration, exploitation et entretien de l'aéroport de Cambridge Bay, Cambridge Bay T.N.-O)

Une réunion d'information aura lieu le 11 mars 1983 à 13h, heure d'Edmonton, dans la salle du conseil des télécommunications, 9820, 107e Rue, 6e étage, Edmonton (Alberta). Le nombre de participants sera limité à deux représentants de chaque compagnie.

Des soumissions cachetées portant une mention quant au contenu et addressées au:

Surintendant régional
Gestion du matériel
Transports Canada
Pièce 6-19, 9820 - 107e Rue
Edmonton (Alberta) T5K 1G3

seront acceptées jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, le 28 mars 1983.

On peut obtenir les documents contractuels au bureau susmentionné (Dépôt de 100$). Les chèques sont payables à l'ordre du "Receveur général du Canada".

Pour de plus amples renseignements, appelez le 420-3932.

Canada

La Page de Bicolo ...

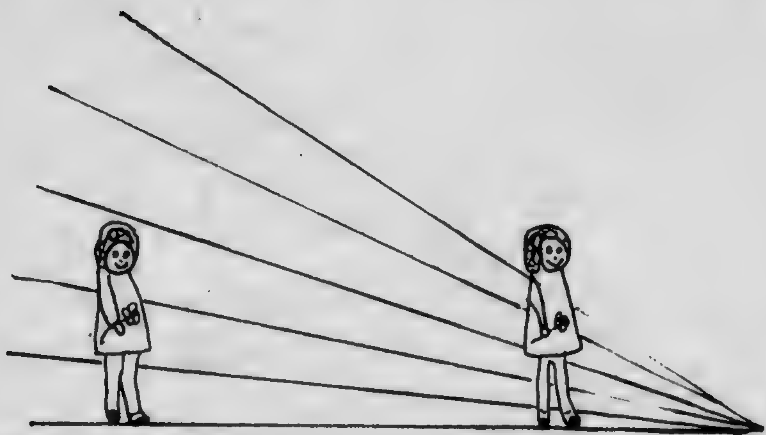
Bonjour toi!

Aujourd'hui tu vas t'amuser à vérifier si tu as une bonne vision. Va chercher une règle car il y a beaucoup de choses que tu vas vouloir mesurer! Amuse-toi!

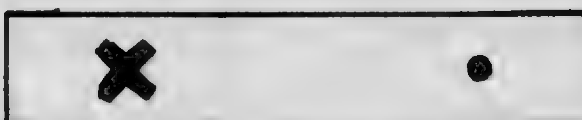
Bicolo

ILLUSION OPTIQUE

Il y a plusieurs façons de voir les choses. Par exemple, regarde les fillettes. On dirait qu'il y en a une plus grande que l'autre, est-ce-vrai? Prend une règle et mesure les.



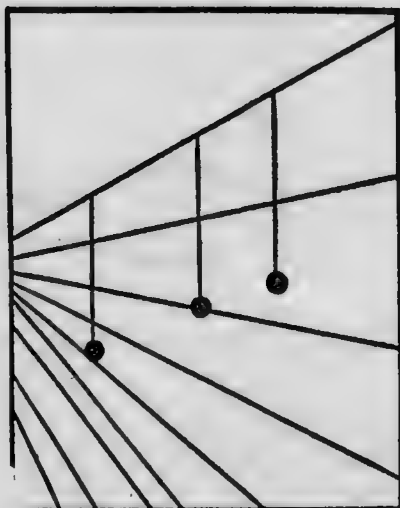
Comment sont tes yeux?



Le point invisible

Tu as devant toi un rectangle avec un X et un point. Tiens la page à un pied de ton visage. Ferme ton oeil gauche et regarde la lettre X avec ton oeil droit et tout en regardant toujours la lettre X rapproche la page plus près de toi et tu verras que le point disparaîtra, rapproche-la encore de plus près et le point apparaîtra encore. Fais la même chose avec ton oeil droit en regardant le point et le X disparaîtra.

Quelle est la ligne verticale la plus longue?

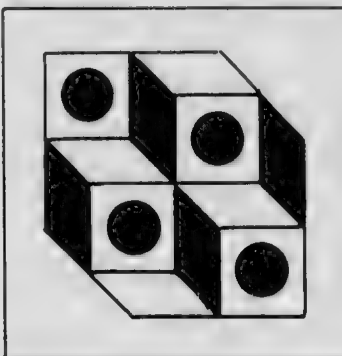


Réponse: La ligne à droite est 1/4 de pouce plus longue que celle de gauche et 1/8 plus longue que celle du milieu.

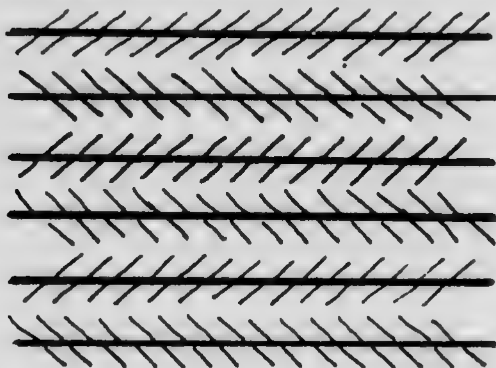
Peut-tu comprendre où le tube du milieu commence?



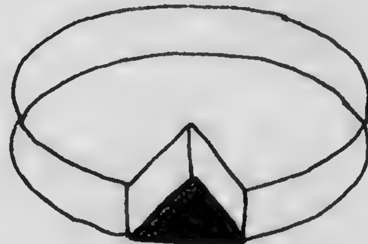
Lequel des cercles noirs est en avant et lequel est le plus éloigné? Regarde encore!



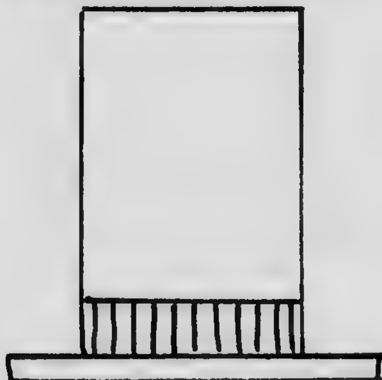
Crois-tu que les longues lignes sont droites. Si tu n'est pas certain, regarde sur le côté et tu verras bien.



Oh! la belle tarte! Y a-t-il qu'un morceau de parti?... ou t'en reste-t-il qu'un morceau?? (Regarde-la à l'envers).



Est-ce que le chapeau est plus haut que le bord? Mesure!



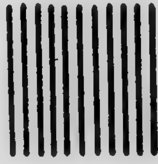
Lequel des deux est le plus grand?



Réponse: Ils sont aussi haut et aussi large l'un comme l'autre.

Peux-tu dire quel est le carreau le plus haut?





ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

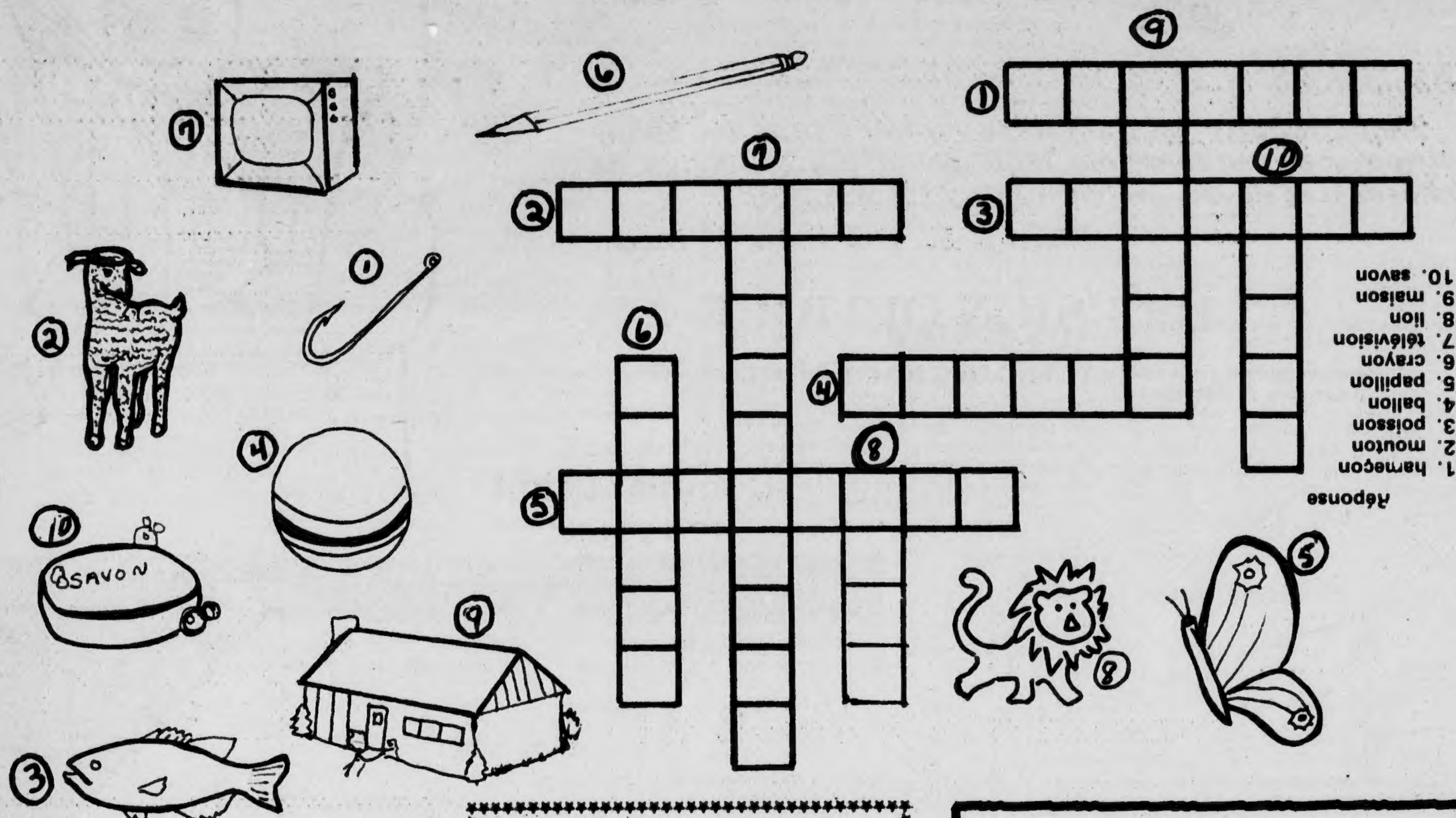
Adresse: ....

....

Code postal: ....**Âge:** ....

Des mots en "ON"

Tu peux faire facilement le casse-tête en regardant les images. Chaque nom fini par ON.



Deux façons de voir les choses!

Tout chargé de bagages, un monsieur arrive en compagnie de sa femme sur le quai de la gare.

- Ah la la! grommelle-t-il, si tu t'étais un peu plus dépêchée, nous n'aurions pas manqué le train. Elle hausse les épaules et répond doucement:

- Bien sûr, mon chéri, mais si tu ne m'avais pas tellement pressée, nous n'aurions pas à attendre le prochain aussi longtemps.

Membre gagnant
No 5623

Diane Carrière
C.P. 244
Saint-Jean-Baptiste, Manitoba
Âge: 10 ans

La semaine prochaine, j'aurai quelque chose de spécial pour toi. Ne manque pas notre "rendez-vous".
Bicolo

Derrière les barbelés des Nazis *de Florent Labonté*

(Publié avec la permission des Éditions du Blé) **Suite de la semaine dernière**

CASERNE DE TOURS

Je descends du camion; j'aperçois plusieurs soldats allemands, des centaines de prisonniers français, des mitrailleuses, des canons, etc. Je ne suis pas très rassuré.

Bien des bruits parviennent à nos oreilles: on va nous enrôler dans l'armée allemande, on va nous envoyer en Allemagne aux travaux forcés, et bien d'autres. Je suis fort inquiet.

Après quelques minutes d'attente dans la cour, la sentinelle nous introduit dans une grande salle et c'est là que nous devrons passer un certain temps.

Vers 6 heures, tous dehors, trois par trois et, en avant "marchez!" On nous conduit à l'extrémité de la caserne pour y recevoir un peu de nourriture. Nous sommes environ quatre-vingt-dix: Britanniques, Anglais et Canadiens. Un soldat français, prisonnier lui aussi, nous sert une petite soupe bien légère. Et c'est tout pour le premier repas. Ça commence bien!

Et en guise de dessert, un jeune homme de 17 ans, interprète de l'officier allemand, nous dit d'une voix dédaigneuse: "Messieurs, vous êtes tous prisonniers. Toute tentative d'évasion sera punie de la peine de mort. Votre crime, c'est d'être sujet britannique." Il se retire en disant victorieusement "Roosevelt, Chamberlain, *kaputt*" — ce qui veut dire "finis".

Les visages pâlissent. Que se passe-t-il à l'intérieur de chacun? Bien des idées noires; c'en est finie de notre liberté.

Je suis maintenant un numéro parmi tous les prisonniers. Je suis condamné à obéir aveuglément aux soldats allemands, au bout de la baïonnette, et cela pour combien de temps?

À 9 heures, c'est le coucher. Nous n'avons qu'une bien maigre paillasse et une couverture. Quelques petites bêtes viennent me distraire en piquant par-ci, par-là, car ma paillasse, même si elle est bien mince, est peuplée de punaises.

Trois ou quatre fois pendant la nuit, à la relève de la garde, la sentinelle vient nous compter, vérifier si nous sommes toujours là. Impossible donc de trouver le sommeil.

Pour déjeuner nous recevons un liquide de je ne sais trop quoi et un peu de pain noir. Plus de café, et cela pour toute la durée de la guerre.

Pour le dîner et le soir, on nous donne un peu de soupe. Le cuisinier français nous est très sympathique, mais que voulez-vous, il n'a rien à nous donner!

Je commence à m'habituer, mais déjà le bruit court que nous allons partir pour une autre destination inconnue.

9 AOÛT 1940

Il est 7 heures. Un soldat vient nous annoncer notre départ. Il nous souhaite bonne chance. À 7h30, l'heure fixée pour le départ, nous descendons dans la cour où nous attendent deux camions. Nous y montons. Les camions sont fermés de tous côtés, sauf à l'arrière où se trouvent deux sentinelles avec mitrailleuse et casque de fer. Nous sommes tous debout, entassés comme des moutons, enfermés sous une toile, par un chaud soleil d'été.

Il est impossible d'aller loin dans ces conditions. Nous ferons peut-être quelques kilomètres; mais les heures passent; 8 heures, 9 heures, 10 heures, et les camions poursuivent encore leur course. Un confrère malade demande à la sentinelle d'arrêter pour faire un besoin. Elle lui répond: "Ne vous en faites pas, nous vous conduisons sur les côtes de la Manche pour vous placer devant nos troupes afin de nous protéger des Anglais. Si les soldats anglais font feu, vous serez tués par vos alliés." Inutile de dire que le pauvre a dû faire dans son pantalon!

Vers 11 heures, par l'arrière du camion, j'aperçois des prisonniers français et mon coeur crève! Je ne me sens plus, je ne sais plus dans quel état je me trouve, je crois rêver. Que vois-je? Ces Français sont à poser des "barbelés". "C'est pour nous, c'est pour nous", puis un silence d'outre-tombe.

De fait, le camion tourne à gauche, franchit les barbelés et s'arrête. Je descends, mon coeur est gonflé; des barbelés, des barbelés!

Un Anglais n'ayant qu'une jambe, et venu d'Angleterre en France pour refaire sa santé, tombe par terre à sa descente de camion et c'est à coups de pied que le soldat allemand le fait se relever.

Suite la semaine prochaine

Richer

Première assemblée

La première assemblée générale du Comité de Parents de l'école de Richer a eu lieu le 4 février dernier au gymnase de l'école.

En dépit du temps très froid, quelque cent parents, le personnel enseignant, ainsi que le directeur général de la division scolaire se rendirent à cette première rencontre qui avait pour premier objectif l'élection du conseil d'administration.

Les parents élus furent Marcel Saindon et Joy Vemez de Ross; Karen Rozitis et Joyce Korman de Sainte-Geneviève; Albert Chaput, John Schellenberg, Caroline Holland et Lise Verrier de Richer.

Les élus des enseignants furent Nicole Gounot et Les Leonoss, et le directeur, Georges Prescott. Ceux élus des parents pour être en tête du comité furent: présidente - Karen Rozitis; vice-président - John Schellenberg et secrétaire-trésorière - Joy Vemez.

Gisèle GAUTHIER

REPÈRES

Du côté des jobs

Le gouvernement fédéral veut dépenser environ six millions de $ cette année au Manitoba pour créer deux mille 900 emplois d'été. Au plan national, le programme devrait assurer la création de 57 mille emplois.

Par ailleurs, les gouvernements fédéral et provincial ont débloqué un peu plus d'un million de $ pour créer 140 emplois au Manitoba. Entre autres, 35 mille $ seront accordés pour l'agrandissement de l'aréna de Saint-Malo et 23 mille $ pour l'établissement d'un terrain de camping à Notre-Dame de Lourdes.

Les libéraux toujours sans chef

Suite à leur congrès, qui a réuni environ 300 membres, le parti libéral du Manitoba a élu sans concurrence Diana Ryback à la présidence de l'organisation politique. Le parti a aussi une dette de 50 mille $ et doit ramasser 100 mille $ pour payer un salaire et les dépenses d'un futur chef.



Récemment, une présentation a été faite à Léo Robert, président de la Société franco-manitobaine, par Gilbert d'Eschambault, pour la première tranche des bénéfices d'assurance, suivant l'incendie criminelle des bureaux de la Société, boulevard Provencher.

Ils sont accompagnés de l'ajusteur, M. Les Cox de Underwriters Adjustment Bureau Ltd., et Monique Hébert de Radio-Canada. L'assureur de la bâtisse est Union Commerciale du Canada.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

recherche

un(e) directeur(trice) général(e)

DESCRIPTION DES TÂCHES:

- assurer la gestion du personnel et du budget, l'administration et supervision des divers projets et activités (projets d'archives, généalogie, aide aux chercheurs, bulletin, projets de recherche, conférences, correspondance, rédaction de mémoirs, etc...)
- être responsable des demandes d'octrois pour les projets et le financement régulier
- élaborer et mettre en vigueur un plan d'ensemble pour la mise en valeur des archives et leur accessibilité
- élaborer un plan d'ensemble qui permettrait à la Société de mieux remplir son mandat, c.a.d. protéger et mettre en valeur le patrimoine franco-manitobain
- élaborer une politique générale pour le développement et l'entretien de la bibliothèque historique de la Société
- collaborer avec - le(la) responsable du comité de publication
  - responsable des artéfacts de la Société
- préparer les documents d'appui d'après l'ordre du jour des réunions.

EXIGENCES:

- bonne connaissance de l'histoire du Canada et de l'Ouest canadien en particulier (spécialisation en histoire ou discipline connexe)
- expérience administrative
- connaissance des principes archivistiques
- doit faire preuve d'initiative et d'intérêt particulier envers le patrimoine franco-manitobain

Entrée en fonction: le 1er mai 1983

Salaire: 25,000$ ou plus selon les qualifications. Contrat d'un an quitte à être renouvelé.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae et tout détail pertinent avant le **25 mars 1983**, à l'adresse suivante:

Le Président
La Société Historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



Une carrière comme agent d'immeuble?

Voici une carrière qui vous permet de gagner un salaire à votre niveau, selon vos efforts et votre capacité... Les heures sont flexibles mais vous devez y mettre beaucoup de temps.

Ca vous intéresse? Appelez Aline R. Danis pour un rendez-vous - **257-2570**.

CENTURY 21 DANIS REALTY LTD.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372.

Projet No 038755
pour Poste Canada
Melita, Manitoba
Bureau de poste
Remplacement de fenêtre de l'extérieur et de portes
Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux Bureaux de l'Association de construction de Winnipeg.

Date de fermeture: mardi 15 mars 1983
Dépôt: Nil

Renseignements additionnels:
J. Russell
(204) 949-2549

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

Le Conseil d'administration
de la

Société franco-manitobaine

est à la recherche de candidats susceptibles de remplir la fonction de:

directeur(trice) général(e)

Description de tâches:

* responsable au conseil d'administration pour la gestion du personnel, des programmes et des budgets de la SFM;

* prépare les ordres du jour, documents d'appui, rapports et procès-verbaux pour le conseil d'administration;

* responsable du dossier politique de la SFM, selon l'orientation et les buts et objectifs généraux dictés par le conseil d'administration;

* voit à ce que la mission de la SFM et l'orientation donnée par le conseil d'administration soient reflétées à l'intérieur de tous les programmes et activités de la SFM;

* voit à assurer des canaux de communication avec les autres organismes franco-manitobains;

* assure une liaison, au niveau administratif, avec la Fédération des francophones hors Québec.

Qualifications requises:

- bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine;
- expérience administrative;
- flexibilité dans les relations publiques;
- esprit d'initiative et de créativité;
- préférablement, expérience dans le domaine de développement communautaire.

Entrée en fonction: **en avril 1983**

Salaire: **$28,000. - $38,000.**

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le 31 mars 1983, date de fermeture du concours, au

Président
Société franco-manitobaine
200, avenue de la Cathédrale
(C.P. 145)
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



Corporation de disposition des biens de la Couronne — Crown Assets Disposal Corporation
Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada

APPEL D'OFFRE

Fournir des services de remorquage pour véhicules, dans un rayon de 25 km de la Ville de Winnipeg; faire disparaître toute identification de ministères, soit par enlèvement et/ou repeindre ceux-ci au besoin.

L'entrepreneur fournit tout équipement nécessaire, le matériel et la main-d'oeuvre pour l'exécution de ces services, pour la période commençant au début de l'entente jusqu'au 31 mars 1984.

Les documents pour soumissionner sont disponibles de, et les soumissions cachetées seront reçues par,

le Gérant régional
Région du Manitoba
CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE
100, rue Otter
Winnipeg (Manitoba) R3T 0M8

jusqu'à midi, lundi, le 21 mars 1983.

La soumission abaissée ou n'importe quelle autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées. Des dépots ne sont pas nécessaires.

Renseignements: Téléphone (204) 949-3295
Télex: 07-57734

L'honorable	The Honourable
Jean-Jacques Blais	Jean-Jacques Blais
Ministre	Minister

Canada

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous — The Public Service of Canada is an equal opportunity employer



Fonction publique Canada — Public Service Canada

Directeur, Agriculture et production des aliments

Traitement: $44 660 – $54 326
N^o de réf.: 83-PSC/AGR-OC-D-005 (1143)

Agriculture Canada
Direction générale du développement régional et des affaires internationales
Winnipeg (Manitoba)

Fonctions
Diriger l'élaboration, l'application et l'évaluation de stratégies, de plans et de programmes favorisant le développement du secteur agro-alimentaire de la province en respectant les limites imposées par les politiques nationales; présider un comité chargé de coordonner la planification de la production entre les différentes directions générales ainsi que la mise en application et l'intégration des programmes ministériels; négocier des ententes avec les autorités provinciales en ce qui concerne l'élaboration des programmes, des projets ainsi que des contrats avec des organismes du secteur privé dans les cas nécessitant d'importants programmes de financement.

Conditions de candidature
Degré universitaire en agriculture, en économie ou dans une autre spécialité liée au poste en question; expérience appréciable de l'élaboration et de l'application des stratégies et programmes favorisant le développement économique et la production commerciales dans le secteur agro-alimentaire.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais est essentielle.

N^o d'autorisation: 51 3039 007

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante.
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitæ à :
Kenneth A. Graham
Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
500-286, rue Smith
Winnipeg (Manitoba) R3C 0K6
Tél. : (204) 949-6210
Date limite: le 11 mars 1983

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada